

BULLETIN
MUNICIPAL
de

1983-84



LA ROSIERE ET LE ROSIER DE SERMAISE 1983

SERMAISE

le mot du maire

J'écrivais il y a deux ans que la France lance parfois des idées nouvelles sur le plan humain qui étonnent le Monde et le font frissonner ; et puis, peu à peu, sa sagesse, son esprit cartésien, son bon sens, lui permettent d'adapter à nos us et coutumes les grandes idées nouvelles jetées dans le désordre à la réflexion des françaises et des français.

En ce mois de décembre 1983, je n'ai pas changé mon point de vue, et je crois que la sagesse est en train de reprendre le dessus.

Peut-être, avons-nous besoin d'une révolution tranquille qui nous mène à une évolution inévitable adaptée au progrès de l'Humanité. Une société comme la nôtre ne peut être figée, elle est en évolution constante. Les progrès de la communication sont tels que tout le monde est touché, et c'est toute la population, du plus petit jusqu'au plus grand qui perçoit le contact avec le reste du Monde.

Comment dans ces conditions vivre en circuit fermé, avec ses habitudes, ses routines, ses principes ?

Tout nous donne l'occasion de réfléchir et de modifier notre comportement. Les besoins s'accroissent, l'ambition se développe et tous aspirent à un mode de vie plus confortable, à un besoin de connaissances et de loisirs plus importants.

Mais tout cela ne peut s'obtenir et ne peut être valable et durable que par l'effort et par le travail.

En effet, notre premier but est de produire, de produire bon et à des prix rentables, c'est-à-dire susceptibles de procurer des salaires convenables, en même temps qu'une couverture sociale suffisante, et, bien sûr, des impôts permettant à l'Etat d'assurer le fonctionnement de nos institutions.

De produire aussi à des prix compétitifs, c'est-à-dire capables non seulement de concurrencer les produits étrangers dans notre pays, mais de conquérir les marchés étrangers sur lesquels un produit français, s'il est concurrentiel, aura toujours la préférence.

Je confirme donc mes propos d'il y a deux ans, à savoir qu'il faut continuer à faire confiance à la France, et redoubler d'ardeur et de travail, c'est ce qu'elle attend de nous.

**Bonne fin d'année à tous
et meilleurs vœux.**

Georges DEBONO.

voirie

Les travaux annoncés dans notre bulletin l'an dernier, se réalisent comme prévu, petit à petit, en fonction des possibilités de financement et des arrivées de subventions.

- la 4^e tranche d'assainissement de Blancheface en réseau séparatif est prévue pour février,
- comme promis, nous avons réalisé, en accord avec les riverains de la rue d'Etampes (entrée de Blancheface) un "raboitage" de la route avec pose de bordures et réouverture de la mare. Travaux qui devraient s'avérer efficaces si nous devons subir à nouveau de gros orages,
- des bordures de trottoir sont également posées à Monflix avec captage des eaux de pluie.
- au centre du village un parking fut créé pour permettre aux cars scolaires de stationner et prendre les enfants en toute sécurité. Le reste du temps, le stationnement est autorisé pour les visiteurs de la Mairie,
- la pose d'un abri, en bordure de ce dernier, va être réalisée, les abris existants seront remplacés progressivement.
- le drainage côté sud de l'église a été réalisé ainsi que la pose d'un collecteur pour eaux usées des maisons se trouvant à la sortie de Sermaise, sur la route de Bellanger.

Nous aimerions que le village et les hameaux soient encore plus accueillants. Malheureusement, nous sommes parfois découragés car au fur et à mesure que nous faisons des travaux pour rénover, aménager, fleurir, etc... il se trouve toujours quelque mauvais esprit pour salir, avec des papiers gras, sacs poubelles, par exemple, ou même pour casser. Si nous ne voulons pas apporter notre participation à l'embellissement de la commune, au moins respectons et faisons respecter le travail des autres.

Il en est de même pour les cabines téléphoniques. Pourquoi casser systématiquement, notamment celle de la gare, que nous avons attendue si longtemps ? Même si nous demandions leur fonctionnement avec des cartes, ce qui éviterait la tentation de récupérer quelques pièces de monnaie, elles continueraient probablement à être saccagées, privant ainsi tous les usagers d'un service indispensable.

Alors, un peu de civisme et essayons de commencer l'année en étant plus solidaires les uns des autres.

bâtiments

Les deux chaudières de l'école et celle de la mairie qui jusqu'ici fonctionnaient au fuel ont été remplacées par des chaudières au gaz naturel. Fonctionnement parfait, plus de pollution atmosphérique, et une réelle économie sur la consommation. Les règlements ne se font que sur les produits consommés. Plus de questions d'approvisionnement, plus de citernes encombrant nos routes !!

Gérard HAUTEFEUILLE



(Photo : Photo-Club Sermaise)

avertissement

Il s'adresse aux fous du volant !

Oh ! Ils ne sont pas nombreux, quelques-uns, toujours les mêmes, ils parcourent nos chemins à grande vitesse, ne tiennent pas compte des limitations, des tournants dangereux, des routes sinueuses, des courbes sans visibilité, etc.

Le fait d'appuyer sur un accélérateur n'a jamais été une preuve d'intelligence. Prendre des risques pour eux-mêmes, c'est leur affaire, mais en faire prendre aux autres, c'est inacceptable.

Nous vivons dans une charmante commune rurale, pleine de chemins étroits, aux montées escarpées, qui traversent des hameaux anciens bâtis au temps des voitures à chevaux, tout cela garde un caractère pittoresque très apprécié de la plupart des habitants.

Pourquoi faut-il que quelques semeurs de désordre se manifestent de la façon la plus ridicule, et risquent un accident qui peut leur coûter la vie ou une grave mutilation ?

Je veux croire qu'ils se rendront compte qu'il y a d'autres façons plus intelligentes de se manifester, ne serait-ce que la prudence et la correction au volant.

Sinon, nous serons obligés de prendre des sanctions qui seront très sévères.

Le maire de Sermaise



transport scolaire pour Dourdan

note aux parents

Etant donné l'augmentation importante des transports scolaires vers DOURDAN, et les difficultés que nous avons eues pour trouver un transporteur acceptant de faire les circuits de SERMAISE,

nous nous voyons dans l'obligation, comme le font les communes environnantes, de vous demander une participation de 120 F par élève, et par an.

Le recouvrement de cette participation se fera en fin d'année scolaire.

HORAIRES

1) 8 h 10 SERMAISE

Retour Départ DOURDAN : 16 h, 17 h et 18 h.

2) 7 h 55 MONTFLIX

8 h 00 LE MESNIL

Mercredi 13 h 15

8 h 02 BLANCHEFACE

Samedi 13 h 15

8 h 07 MONDETOUR

MERCREDI et SAMEDI MATIN :

horaire légèrement avancé

NOTA : Nous vous rappelons que suivant les difficultés de la circulation, le car est susceptible de passer 5' à l'avance ou 5' en retard sur l'horaire.

En conséquence, il est indispensable que vos enfants soient présents à l'arrêt du car 5' en avance sur l'horaire.

A COMPTER DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 1983

Un deuxième car communal de transport scolaire sera mis en service.

Les nouveaux horaires de ramassage, VALABLES TOUTE L'ANNÉE 1983-1984, seront les suivants :

ANCIEN CAR - Conducteur Monsieur CHEVALLIER,
accompagnatrice Mme VOVARD

NOUVEAU CAR - Conducteur Monsieur GENERO,
accompagnatrice Mme GOBERT

DÉPART :

8 h 15 SERMAISE

8 h 30 LE MESNIL

8 h 32 BLANCHEFACE

8 h 35 SERMAISE

8 h 40 BELLANGER

8 h 45 SERMAISE

8 h 50 CHARPENTERIE uniquement maternelle

9 h SAINT-CHÉRON

8 h 15 SERMAISE

8 h 20 MONTFLIX

8 h 30 MONDETOUR

8 h 35 LA BRUYÈRE

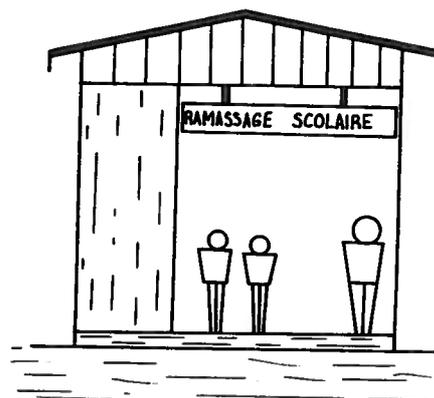
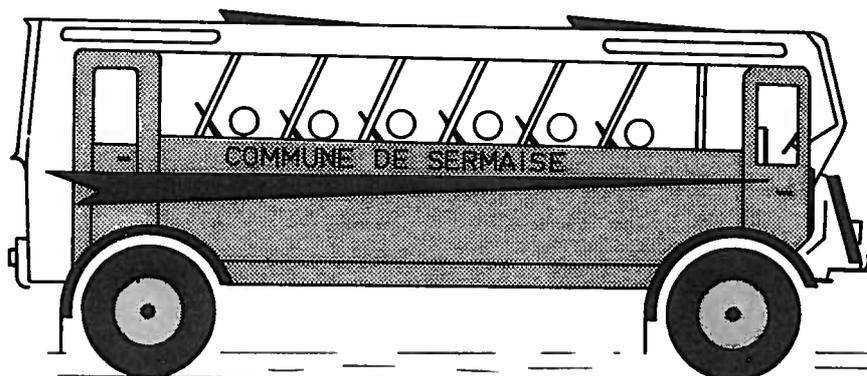
8 h 40 SERMAISE

8 h 50 CHARPENTERIE uniquement primaire

8 h 55 SERMAISE

Nous demandons aux parents de bien vouloir noter qu'une certaine discipline est nécessaire à la sécurité de l'ensemble des enfants, et que des sanctions de "mise à pied", après avertissement seront appliquées à l'encontre de ceux dont le comportement sera jugé dangereux.

*Les parents de la Charpenterie
dont les enfants vont aux C.E.S. et Lycée de Dourdan,
en coopération avec les élus,
remercient ceux-ci pour la mise en place
et le bon fonctionnement du ramassage scolaire
dans la rue des Sources.*



Le couronnement de la Rosière 83 "retour à 1900"

Oui ! dimanche 24 avril, jour du couronnement de la 73^e Rosière, quelle ne fut pas la surprise des habitants de la commune, de voir apparaître la Rosière et son Rosier dans une "Calèche 1900". La jeune fille, Mademoiselle Jocelyne MIGAUD, choisie par le Conseil Municipal, était vêtue d'une très jolie robe longue très ajustée ; son joli minois et la petite couronne de roses posées sur sa tête, formaient un ensemble tout à fait conforme à l'idée que l'on peut se faire d'une Rosière ; le Rosier, Michel ROBERT, avait fière allure dans son bel habit et son haut de forme, l'un allant traditionnellement avec l'autre, il est vrai que ce jeune homme est très élégant ! Tout était donc dans le style 1900.

Le piquant de la cérémonie fut l'arrivée des deux héros du jour dans une "Calèche 1900" et cet équipage imprévu a eu pour effet de soulever l'enthousiasme des habitants de la commune, toujours très nombreux car la "Calèche" dont je viens de parler, était une robuste "Tapissière" – pour ceux qui n'ont jamais connu les travaux des champs, une Tapissière est une solide charrette transformable et qui servait même à la promenade, on relevait alors la capote de cuir et le tablier, de cuir également, qui protégeait les jambes de la pluie et du froid, qu'il est loin ce temps-là ! – vous pouvez voir à la télévision, l'image de ce véhicule qui sert aux Bretons pour le ramassage du goémon ; pour la Rosière, il ne manquait qu'un gros cheval de trait pour tirer le lourd véhicule, l'animal fut remplacé par des chevaux vapeur, alors "pas de crottin pour les petits oiseaux !"

Les majorettes des Ulis et leur fanfare-batterie menaient le cortège et, vraiment cette année, le couronnement de la Rosière mérite de figurer à l'album souvenir.

Vint ensuite la cérémonie en Mairie ; après la lecture du legs JOURDAIN, Monsieur le Maire – qui en est à son quatrième mandat et au couronnement de sa dix-neuvième Rosière – (souhaitons-lui d'en couronner encore un bon quarteron) fit le discours ci-dessous :

"Chère Mademoiselle,

C'est un grand honneur pour nous d'accueillir dans notre mairie la 73^e Rosière de SERMAISE, puisque c'est en 1910 que Monsieur JOURDAIN, habitant du Mesnil, a créé ce legs destiné à récompenser une jeune fille méritante de la commune.

Née dans le Val-de-Marne, vous habitez le Mesnil depuis 11 ans, et, après avoir été élève de notre école communale, vous avez suivi les cours du lycée de Dourdan.

Vous vous êtes ensuite risquée dans un métier admirable en obtenant le brevet de reliure d'art du LCP Tolbiac, car ce métier représente non seulement de reliure important, mais aussi un don. Et comme vous possédez parfaitement toutes ces qualités, le concours pour rentrer à la Bibliothèque Nationale ne vous a pas fait peur, car vous y avez brillamment réussi et vous êtes maintenant dans ce merveilleux temple de la Culture, joyau universel que le Monde entier vient consulter ; il est bon de rencontrer parfois une personne dont la profession est basée sur l'amour du métier, plus que sur le profit.

Pour rejoindre votre travail, vous faites tous les jours avec courage le trajet aller et retour par le train, et ceci tout au long de l'année, par tous les temps, ce qui ne vous empêche pas quand vous rentrez le soir à la maison, d'aider votre mère dans les soins ménagers.

Ce legs ne pouvait donc être mieux attribué, et c'est pourquoi j'ai l'honneur de vous remettre ce petit portefeuille contenant le legs JOURDAIN, augmenté de quelques dons anonymes, et ces quelques fleurs qui vont vous accompagner sur notre fête.

Tout le conseil municipal de SERMAISE vous adresse ses plus vives félicitations.

VIVE LA ROSIÈRE DE SERMAISE 1983 !!!"



Photo : Photo-Club Sermaise



Photo : Photo-Club Sermaise

Un vin d'honneur fut ensuite servi, puis, majorettes en tête, tout le monde fit un tour à la fête qui battait son plein et où petits et grands s'en donnaient à cœur-joie ; en plus des attractions foraines, une belle exposition de travaux d'art et de photos était offerte au public, qui a pu remarquer combien les membres du Club-photo de SERMAISE sont habiles ; ne manquez surtout pas de venir admirer la projection de rares et magnifiques diapositives qu'ils feront sûrement cette année encore.

Comme tous les ans, la pêche à la truite remporte le plus vif succès et le stand des pâtisseries ne chôme pas non plus, il est vrai qu'elles sont succulentes ces pâtisseries. A 18 h, il ne restait pas la moindre miette de gâteau, bravo, Mesdames, vous êtes toujours égales à vous-mêmes !!!

Le très beau concert donné en l'église le vendredi soir, n'obtint pas le succès qu'il aurait mérité, il est plutôt rare, en effet, que des premiers prix du Conservatoire National de Paris, se produisent dans nos petites églises ; le mauvais temps était lui seul responsable de l'absence d'auditeurs ?? Arrêtons-nous à cette excuse, nous serons moins déçus !!!

Merci à Saint-Georges de ne pas avoir ouvert les écluses célestes le samedi et de nous avoir envoyé du soleil toute la journée du dimanche.

Alors, chers SERMAISOIS, à l'année prochaine !!!

L.G.

Noces d'Or de Monsieur & Madame FRASLON

Il y a 50 ans, jour pour jour, Monsieur Pierre FRASLON ET Mademoiselle Ida SELLERIN se présentaient à la mairie devant Monsieur DEGAS alors maire de Sermaise pour y célébrer leur union. Et Monsieur le maire, avant de les unir, procéda à la lecture du Code Civil de l'époque concernant le mariage, à savoir : "que la femme doit suivre son mari partout et en tous lieux où il lui plaît de résider".

C'est ce qu'a fait Madame FRASLON pendant 50 ans, ce qui lui a permis de mettre au monde 7 enfants dont un, malheureusement décédé en 1949.

5 filles et un garçon, tous mariés, Madame et Monsieur FRASLON se trouvent aujourd'hui avec 18 petits enfants et 4 arrière petits enfants.

Voilà bien une réussite complète qui n'a pu se réaliser que par cette union profonde et durable, et c'est toutes ces grandes familles qui ont fait la grandeur de la France avec ses traditions, ses coutumes et sa prospérité.

Et cette réussite n'a été possible que par un labeur acharné à la terre, car Monsieur et Madame FRASLON ont été pendant 30 ans exploitants agricoles à Blancheface, puis au Mesnil jusqu'en 1962.

Monsieur FRASLON, vous êtes né comme moi en 1910, mais en juillet, alors que j'avais déjà 5 mois. Etant donc votre aîné, je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui dans notre mairie avec à votre bras Madame FRASLON, beaucoup plus jeune que nous, puisqu'elle est née en 1913.

Je me fais l'interprète de la municipalité pour vous souhaiter à vous deux et à toute votre famille nos meilleurs vœux de bonheur et toutes nos félicitations pour cette vie bien remplie.

Je me permets au nom de tout le conseil municipal, de vous offrir ces quelques fleurs à l'occasion de vos Noces d'Or, en souhaitant à tous deux une bonne santé et encore de longues années parmi nous.



succès complet pour le 6^e méchoui

Enfin du beau temps pour ce méchoui 83 ! Certes le vent était froid et vers 22 h 30 des braseros n'auraient pas été déplacés tant il faisait frais, des braseros un 18 juin ! L'heureuse initiative d'avoir avancé la date d'une semaine, a évité l'inévitable pluie qui tombait le samedi 25 et le dimanche 26, il faisait si sombre que l'on se serait plutôt cru à la Toussaint qu'à la St-Jean. Pour en revenir au samedi 18, tout était parfait, l'ordonnancement des tables, la décoration à mi-hauteur de ce hangar et la dissimulation des piliers par des branches de verdure très fraîches, avaient du occasionner un travail supplémentaire aux organisateurs. Du travail, il y en a pour réussir cette si aimable réunion – pour ma part, je suis ravie de faire, tous les ans, connaissance avec d'autres habitants du pays –. Tous les membres du Comité des Fêtes mettent "la main à la pâte" ce qui nous vaut de bien bons gâteaux mais, avant ceux-ci, il faut signaler que les flageolets chauds obtiennent le plus franc succès, je crois qu'il

en serait consommé le double si le fait de les servir chauds, précisément, était possible ; l'année prochaine, on pourra peut-être se procurer une "popote roulante" comme à l'armée ! Tout le monde en redemandait de ces flageolets.

Mais surtout cette année, nous avons eu droit, enfin !! à une musique d'ambiance, à peine audible durant le repas, ce qui est bien agréable pour parler avec ses voisins. Détail à ne pas passer sous silence : la vaisselle ; cette année elle n'était pas en carton mais en faïence, la "cuisine" ne disposant pas d'un ballon d'eau bouillante pour dégraisser plats, assiettes, couverts – chaque ménagère sait combien le mouton colle surtout quand il est froid –

Grâce au dévouement de tous, ce sixième méchoui a donc été parfaitement réussi et je pense me faire l'interprète de tous les convives, en leur disant du fond du cœur MERCI et à l'année prochaine !

L. Gailledreau



la fête des écoles à sermaise

"L'école est finie !... L'école est finie !..."

Ces clameurs joyeuses nous accompagnent dans notre course enivrés que nous sommes à la perspective des vacances.

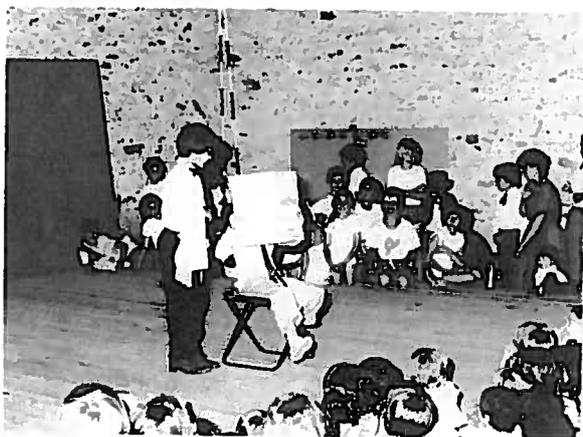


Photo : Photo-Club Sermaise

Mais avant de jeter nos bonnets (d'âne) par dessus les moulins, nous avons décidé de renouer avec les traditions. Les vacances sont périodes de jeu, eh bien... jouons... entre nous, pour nous, mais aussi avec les "grands", pour le plaisir de tout le monde. Chaque classe a préparé dans le plus grand secret son spectacle. Mise en scène et costumes originaux sont aussi l'œuvre des acteurs. Enfin... presque... nous avons été un peu aidés par la maîtresse ou le maître, mais après tout notre réussite sera un peu la leur.

– Et puis, les parents qu'allons-nous en faire entre deux scènes ?

– Les faire jouer ?

– Les faire jouer ! Comme à la fête ?

– Comme à la fête !

Que chacun participe et que la fête commence !!!

Plantons le décor : la grange pour le spectacle, la cour pour la fête foraine.

Les parents que nous avons embauchés sont là, à l'heure s'il vous plaît !

Frappons les trois coups.



Photo : Photo-Club Sermaise

Pêle-mêle dans nos mémoires revivent les schtroumpfs schtroumpfement guillerets, les danses et chants d'outre-manche, les sketches et le cirque traditionnel, ses clowns et ses acrobates ainsi que les fastes de la Renaissance. Ajoutons à cela un intermède sportif fourni par le Judo Club de Sermaise.

Une partie spectacle bien orchestrée et remarquablement réussie – bien sûr ! Puisque c'est nous qui l'avons faite !

Côté cour les distractions ne manquent guère : chamboule-tout, pêche, pesée, loterie, et même pour ceux soucieux de l'avenir, notre voyante extra-lucide. Nos mamans aussi ont bien travaillé pour satisfaire les petits et grands gourmands.

Un beau succès pour les enchères américaines dont le lot était un très beau lit de plage. Nous aurions tous bien voulu le gagner !

Quelle journée magnifique ce fut !

Des journées qui nous feraient presque souhaiter que l'école reprenne... Pour qu'elle se finisse sur la même allégresse.

*Les enfants de l'école
– Texte apocryphe –*



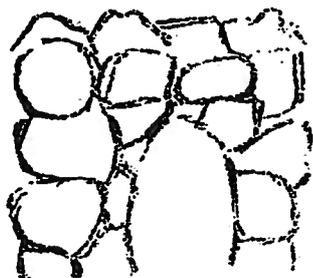
Photo : Photo-Club Sermaise

la classe de neige



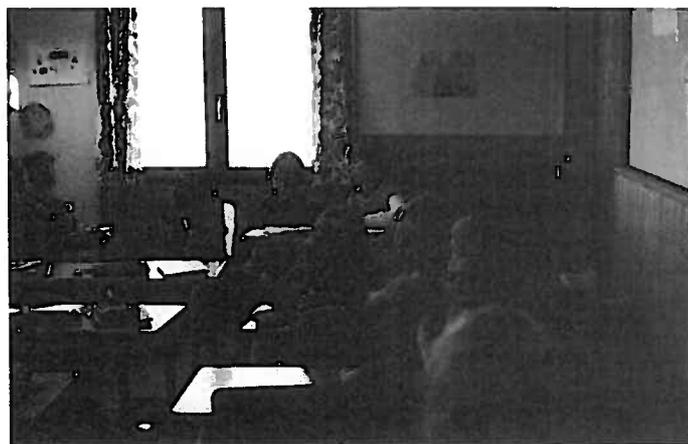
L'IGLOO

Dimanche matin, Natacha et Monique nous demandent d'aller jouer et de construire des igloos. Nous sommes un groupe de cinq et, après avoir fait notre plan, nous commençons à le bâtir. Bloc par bloc, petit à petit, il commence à monter. Nous voulons faire un toit. Mais ne sachant comment nous y prendre, nous ne nous en occupons plus. Nous avons fait une petite porte en forme d'arc. Enfin terminé, le maître le prit en photo avec trois camarades à l'intérieur. Isabelle, Régis, Sylvie.



LE FLOCON

*Flocon, doux flocon, où vas-tu ?
Je vais, je vas.
Un jour, je me poserai
La, la, la lère...
Tout là-bas
Dans ce pré que tu vois
Là
Patrick Bacher*

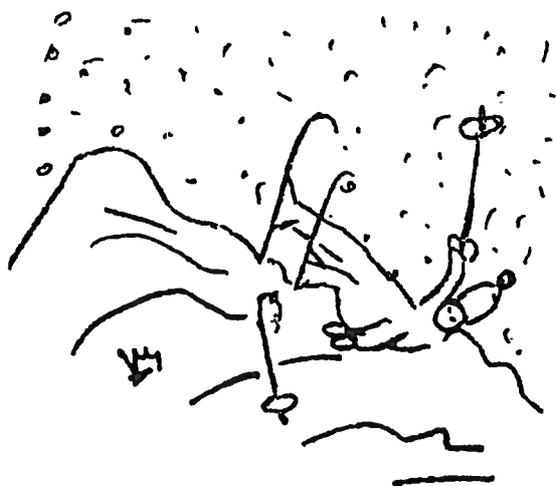


LA SURPRISE

Samedi soir, Natacha nous dit de nous préparer comme si on allait au ski. Après le dîner, les monitrices empruntent des lampes électriques. Nous marchons sur la route de Crest-Voland. Nous entrons dans le village, quand tout-à-coup Monique nous dit de tourner dans une petite ruelle. Au bout se trouve une enseigne lumineuse où est écrit : CINÉMA. Nous sautons de joie. Les monitrices nous calment pendant que le maître paie les places. Après nous être installés, Natacha nous dit que nous allons voir : "Les 12 Travaux d'Astérix". La séance terminée, nous rentrons au chalet, bien épuisés. Estelle, Bénédicte et Aurélie.

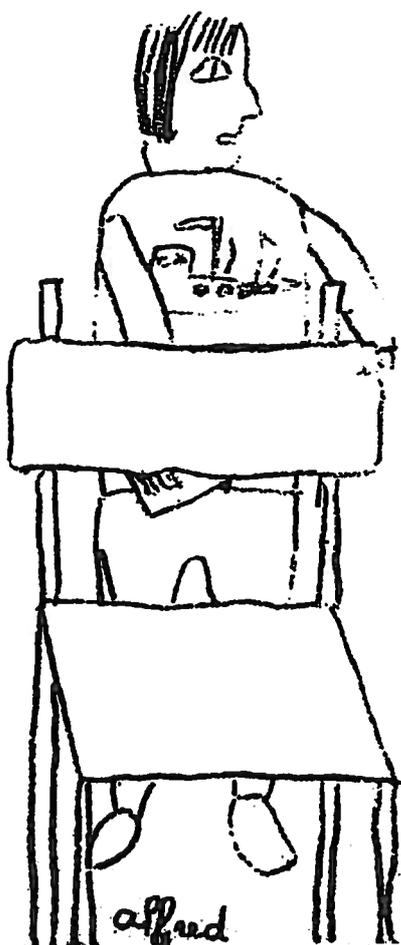
APRÈS LE SKI...

En rentrant du ski nous nous changeons.
 Quelques-uns se couchent, d'autres s'amuse à des jeux.
 Les filles jouent au loto ou à faire des pompons.
 Les garçons jouent aux jeux électroniques ou écrivent.
 Nous glissons nos lettres sous la porte de la chambre
 de Monique. Puis, les monitrices passent dans toutes les
 chambres pour nous dire d'aller goûter.
 Corinne, Patrick, Franck, Marie-Laure.



L'ETUDE

Après le goûter, nous allons en classe.
 Nous racontons les exploits de l'après-midi de ski.
 Après, quelques-uns dessinent, inventent des poèmes,
 d'autres recopient le journal de la semaine pour le tirer
 et l'envoyer à nos parents.
 Parfois, nous faisons de la flûte.
 Peu après, nous montons dans nos chambres.
 Florence, Claire, Marie-Cécile, Alexandre.



PETIT FLOCON

Par un froid glacial
 Petit flocon descendait du ciel
 Petit flocon blanc, si froid, qui tombe du ciel.
 Dis-moi,
 Resteras-tu dans ma main
 Où iras-tu dans mon jardin ?
 Mais petit flocon n'a pas répondu.
 Il avait disparu.
 Alors, j'ai su que ne le reverrai
 Jamais plus.
 Estelle Corjon

LA NEIGE

La neige tombe
 Quelle est jolie !
 Tombe dans la nuit
 sombre
 Tu es si jolie
 la nuit.
 Marylène

La Chanterie

La Chanterie accueille, le mardi soir, à l'école, les enfants de 8 à 13 ans qui aiment chanter. Pour assurer nos répétitions, nous disposons d'un piano, don de Monsieur Le Rudulier. En juin dernier, nous avons donné un petit récital dans l'église de Sermaise où nous avons recueilli un vif succès devant, il faut le dire, un public tout acquis à notre cause. Nous avons aussi chanté à l'Orangerie du Marais et à la fête de l'école. Pour cette saison, nous pensons nous produire à nouveau au mois de juin, dans l'église de Sermaise ainsi qu'à la fête de l'école. Notre programme se compose de chants populaires, de poèmes chantés et d'œuvres de chanteurs contemporains. Le but de la Chanterie n'est pas de faire des prouesses vocales, mais tout simplement de se réunir et de prendre du plaisir à chanter ensemble.

Christian SAMINADIN



Photo : Photo-Club Sermaise

joies et peines

2^e semestre 1982 - 1^{er} semestre 1983

naissances :

BELO Nathalie
 FERREIRA PEREIRA Jérémy
 GADUEL Stéphanie Renée
 HAAS Isabelle Marie Françoise
 JANICKI Kévin Andje Tony
 LEFEBVRE Nicolas Jean
 MANENT Cédrik Franck Pascal
 PERDRIX Elodie Jeannine Simone
 SUARD Aurélie
 VELTEN Vincent Olivier
 VEYRON Doriane Maryse

mariages :

Jean-Michel PROVOST et Ghislaine LAMBERDIERE
 Pierre RENAULT et Isabelle SERRE
 Alain Henri TOULMÉ et Corinne Nathalie SCIPION

décès :

CHASSEIGNE Alban Pierre
 CHOLIN Raymond Eugène
 CUNION Marcelle Mauricette épouse MOULINOUX
 GIRARD Paulette Antoinette
 MAUGARD Alban Pierre
 RENARD André Désiré

nos fêtes

Saint-Georges (22, 23, 24 avril)

Le 22 avril : Concert dans l'église de Sermaise avec le quatuor de saxophones Jacques Desloges. Un très beau programme digne de notre église. Malheureusement beaucoup avaient oublié de venir... et c'est bien dommage.

Le lendemain, samedi, malgré un temps incertain, vous étiez nombreux pour venir encourager nos associations et soutenir les membres du Comité des Fêtes qui essaient de perpétuer notre fête communale.

Selon la tradition, il y a eu le dimanche matin une course cycliste. L'après-midi, réception à la Mairie de la charmante rosière Josseline Migaud et de son rosier, Michel Robert. Ils ont fait une arrivée originale en vieille carriole entre une haie de majorettes.

Sur la place un manège tout neuf a fait la joie des petits, tandis que les grands avaient le choix entre les autos tamponneuses, les tirs, les jeux et les gâteaux !

Hollande (13, 14 et 15 mai)

Départ le 13 mai à cinq heures du matin, dans le beau car tout neuf de l'Entreprise Dalles, avec notre sympathique chauffeur habituel : Jean-Claude.

Déjeuner à Bruxelles. L'après-midi, bâtiments modernes de la C.E.E. Puis départ pour Anvers où nous dînerons et logerons au Piazza, hôtel de grand confort.

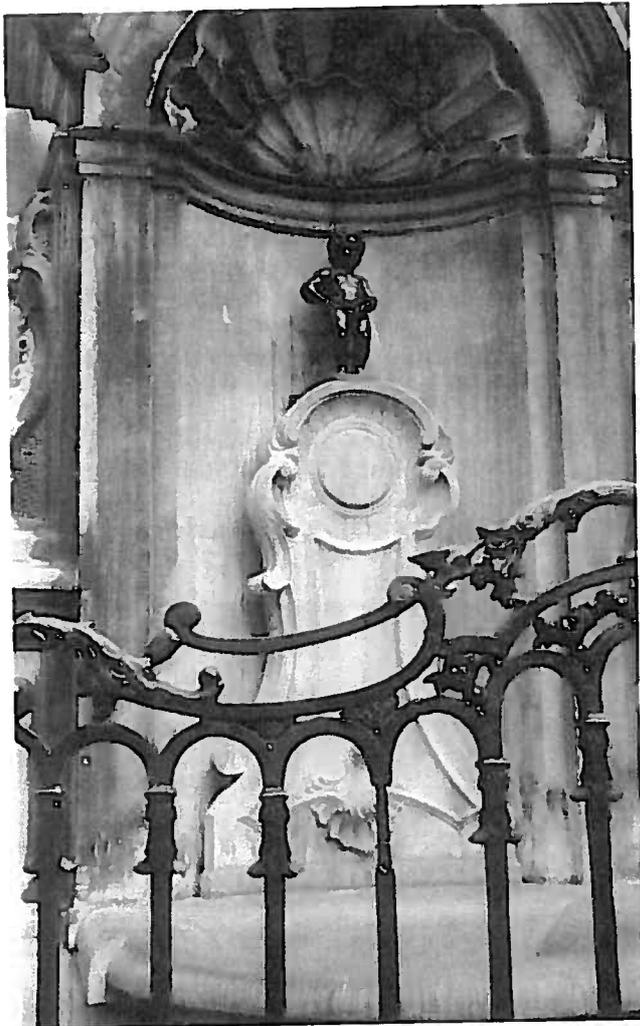
Le lendemain, départ vers la Hollande. Visite du parc de Keukenhof, avec ses très belles serres. Chaque année plus de six millions de plantes à bulbes fleurissent dans ce parc. Déjeuner dans le port de pêche de Vollandam.

L'après-midi, visite du port d'Amsterdam en bateau-mouche, suivi d'un dîner et d'une promenade nocturne, dont certains... et certaines, nous en sommes persuadés, n'oublieront pas le lèche-vitrines particulier, dans les rues d'Amsterdam.

Après une nouvelle nuit au Piazza Hôtel d'Anvers, ce sera, le lendemain matin, la visite de la ville et le départ vers Bruges où nous déjeunerons avant de parcourir cette ville qu'on surnomme "La Venise du Nord". Visite des canaux avec de l'eau dessous et dessus !

Dans la soirée nous retrouverons Sermaise, avec des souvenirs plein la tête et le plaisir d'avoir à nouveau vécu trois belles journées ensemble, autour d'une table dressée par notre dévouée Denise et animée par de nombreux chanteurs. Il y avait beaucoup de gaieté.





Méchoui (18 juin)

Réunion devenue, elle aussi, traditionnelle puisqu'il s'agissait de notre sixième méchoui, qui continue à remporter un vif succès.
Il faisait beau temps, pour une fois !

Versailles (2 juillet)

Fête de nuit avec feu d'artifice au Bassin de Neptune : reconstitution historique et concert d'eau, de lumière et de feu.

14 Juillet

Beau temps et, dans une ambiance sympathique, petit bal sur la place.

Théâtre (9 décembre)

Soirée théâtrale à l'Elysée-Montmartre suivie d'un repas (Relais de Montmartre) afin de terminer l'année dans la joie.

BONNE ANNÉE A TOUS !!

Le Comité

voyage des aînés.

L'année s'avanceit et ce voyage ne venait toujours pas (le changement !!!). Enfin, en deux jours, nous sommes arrivés à le mettre sur pied.

L'automne étant beau, les jours plus courts, nous prenons la route vers "La Malmaison". Au départ, la grisaille nous accompagne, mais lorsque nous sortons de la visite, un magnifique soleil nous accueille. Il nous permet d'admirer les parterres encore joliment fleuris et garnis. Nous ne sommes pas très nombreux mais comme toujours la bonne humeur règne.

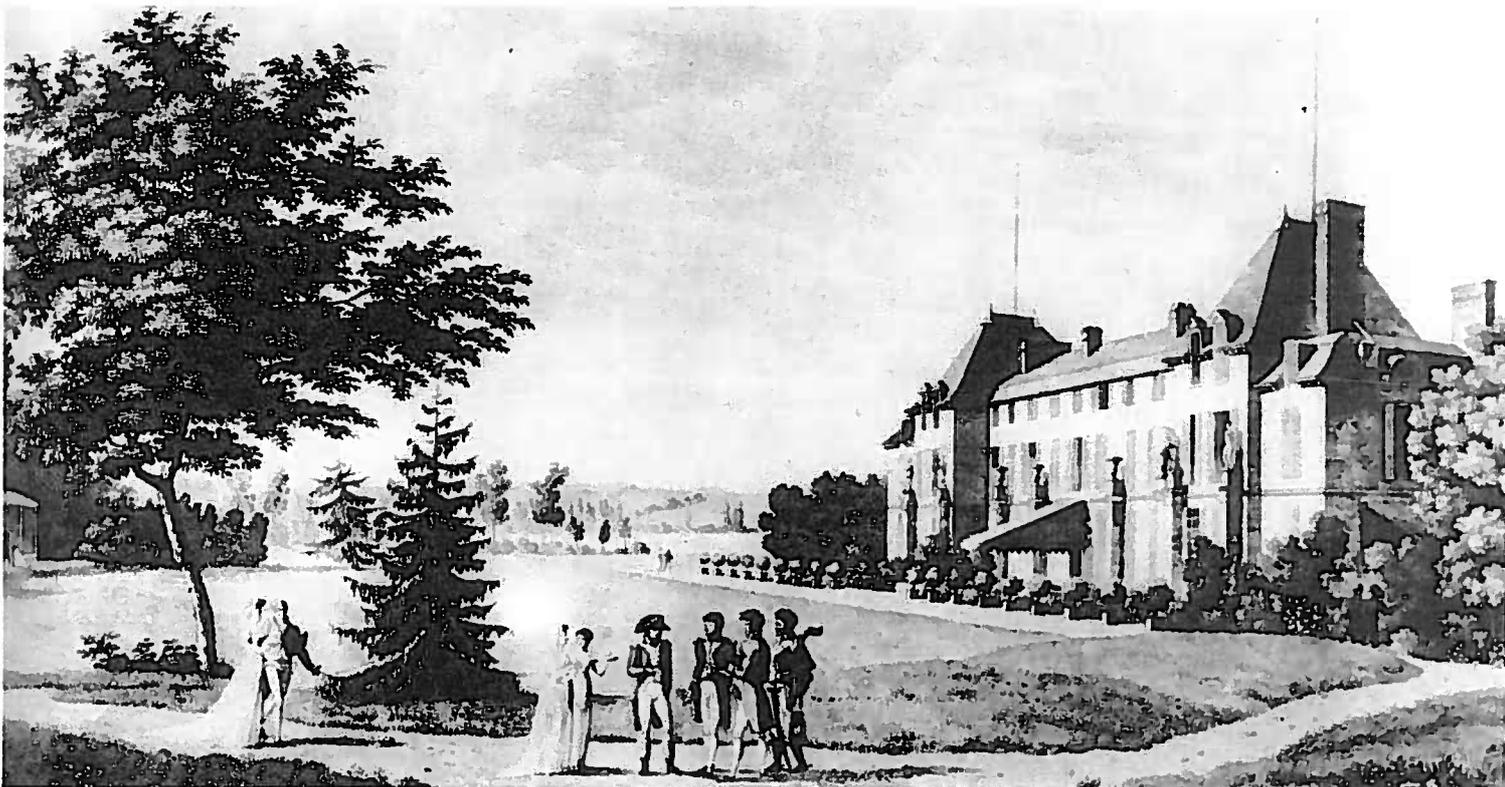
Revoyons un peu l'histoire de cette sympathique demeure.

Dès le XII^e siècle, on trouve la trace des propriétaires de la Malmaison en tant que domaine, mais dès la préhistoire la présence humaine est attestée sur le site de Rueil, presque en bordure de Seine. Vers l'an 550 on y mentionne une villa royale, où séjourna notamment Childebert, fils de Clovis. En 846, les Normands remontant la Seine sur leurs Drakkars, débarquent non loin. Charles Le Chauve ne parvient pas à les déloger de Bougival et de l'emplacement de la Malmaison, qu'ils dévastent, mais ces pillards disparaissent assez vite.

La Malmaison passe alors (875) à l'Abbaye de Saint-Denis. Les liens féodaux dureront jusqu'à la fin du XVII^e

siècle. Puis se succèdent les propriétaires qui mettent plus ou moins en valeur ce havre de paix. Onze blasons de famille s'y succèdent tour à tour dans "cette campagne", et bien sûr pour en finir Joséphine de Beauharnais s'en rend acquéreur le 21 avril 1799 ou 2 Floréal An VII. Depuis trois ans elle est la femme d'un jeune général corse, Napoléon Bonaparte. Sa situation financière est plus que précaire mais qu'importe ! Elle est séduite par la Malmaison et n'hésite pas à emprunter sachant que Bonaparte souhaite posséder une "campagne". De nombreuses transformations et aménagements seront effectués, de magnifiques collections de peintures y séjourneront, des statues grandes et petites d'une extrême délicatesse, des meubles, des pendules très fines et perfectionnées. La Malmaison devient une perle de beauté en tous arts. Enfin, en 1904, le 25 janvier, après bien des péripéties, l'Etat français accepte la donation du château de la Malmaison.

Si nous avons approfondi nos connaissances, nourri notre intellect, nous n'en sommes pas moins très près des réalités. Bien vite nous remontons dans le car et Jean-Claude (toujours à notre service pour les sorties de Sermaise) nous conduit avec sa diligence habituelle au restaurant "Les Tilleuls" à Louveciennes.



Le château de la Malmaison, du côté des jardins. Gravure de Perdoux d'après Constant Bourgeois.

Une salle très agréable, un personnel jeune, aimable, prévenant nous y attend, le feu de bois dans la cheminée met une note d'intimité familiale. Le décor de scènes de chasse est judicieusement choisi. Nous surplombons la Seine et, ce qui ne gêne rien, le menu nous comble (plateau de charcuterie, crudités à volonté, 1/2 pintadeau forestière, jardinière de légumes, fromages, puis glace et café). Un vrai gala que chacun apprécie.

Pour digérer ce festin, nous remontons dans le car. Drôle de façon de digérer me direz-vous ! Eh bien patience, c'est simplement pour nous permettre d'aller faire notre promenade digestive sur la terrasse du château de Saint-Germain-en-Laye.

Un splendide parc à la française, une vue sur Paris, la descente de la Seine, une réjouissance pour les yeux. Un havre de paix au cœur de la ville ; quelques-uns d'entre-nous y retrouvent des souvenirs.

Nous penserons à notre voyage pour 1984 un peu plus tôt en saison ce qui nous permettra de faire une randonnée plus longue avec des jours plus longs.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE
A TOUS NOS AINES
CEUX DU VOYAGE ET TOUS CEUX
QUI NE PEUVENT SE JOINDRE
A NOUS.**

Bernadette Boudon-Boutroue

19 mars 1983

Mes chers amis,

Nous commémorons aujourd'hui cet anniversaire du 19 mars qui a mis fin à la guerre d'Algérie, et nos pensées vont à ceux qui ont laissé leur vie au cours de cette guerre inutile.

Mais ce qui nous reste aujourd'hui, c'est cette fraternité qui s'est soudée entre combattants au cours des hostilités, et qui les a unis dans une amitié profonde et indestructible.

Puisse cette amitié faire comprendre aux Hommes l'inutilité de se combattre, alors que nous avons tout à gagner à faire régner la fraternité entre les peuples.

Merci à tous d'être venus nombreux à cette brève mais émouvante cérémonie. Vous savez que Sermaise vous accueille toujours avec plaisir et sympathie.

Vive la F.N.A.C.A.

Vive la FRANCE.



Photo : Photo-Club Sermaise

11 novembre 1983

Monsieur le Curé,
Mes chers amis,

Remercions tous ceux qui ont tenu à souligner par leur réconfortante présence la valeur du sacrifice de tous les soldats tombés face à l'ennemi au cours de toutes les guerres depuis celle de 14-18 ; 39-45, Indochine, Algérie, sans oublier les prisonniers, les déportés, les résistants, et encore, le mois dernier, les 58 malheureux soldats de la paix assassinés au Liban alors qu'ils étaient sans défense, au repos dans un immeuble.

En un mot, tous ceux qui ont versé leur sang pour que nous demeurions un peuple libre dans une république fraternelle.

La signification que nous voulons donner à cette cérémonie, c'est la fidélité prononcée par nos aînés : **PLUS DE GUERRE**. Espérant que ce lien indéfectible entre les morts et les vivants sera toujours le plus fort pour dire : **NON A LA GUERRE**, dans l'espoir que la sagesse des Hommes saura éviter le retour à de pareilles horreurs.

En ce 11 novembre 1983, faisons mes chers amis le vœu d'union, d'amitié, et de fraternité.
VIVE LA FRANCE !

(Photo : Photo-Club Sermaise)



(Photo : Photo-Club Sermaise)



Notre sympathique porte-drapeau :
Joseph SIMON

avis

Un service de car qui emmène et ramène les personnes âgées et celles qui n'ont pas de voiture pour faire leur marché à St-Chéron, le jeudi matin entre 10 h et 11 h 30.

CAR - MARCHÉ DE SAINT-CHÉRON

Départ Sermaise «Place» 9 h 45
 Blancheface «cabine» 9 h 50
 Le Mesnil «Place» 9 h 55
 La Rachée 10 h
 Charpenterie (vers n° 36 et 21)
 La Mercerie 10 h 05
 Départ St.-Chéron 11 h 15

TARIFS RÉDUITS PISCINE DE BREUILLET pour les habitants de Sermaise

ADULTES : 9 F l'entrée.
 (ou carte d'abonnement pour 10 entrées : 55 F
 soit 6 F l'entrée).

ENFANTS DE - de 6 ans, PERSONNES ÂGÉES
 (à partir de 65 ans), **HANDICAPÉS : gratuit.**

Heures d'ouverture :

Pendant l'année scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :
 11 h 45 à 13 h 45 et 16 h 30 à 18 h 45.

mercredi : 9 h à 18 h 45

samedi : 13 h 30 à 18 h 45

vendredi : jusqu'à 22 h

dimanche : 9 h à 13 h 30

vacances scolaires : (1^{er} juillet à fin septembre) :
 tous les jours de 9 h à 18 h 45

B.A.S.

Pour remplir vos dossiers de retraite, de démarches vis-à-vis des administrations et autres organismes : prenez contact au SECRETARIAT DE LA MAIRIE, ces dames nous contacteront et nous vous rendrons ces petits services aussi vite que possible.

*Le Bureau d'Aide Sociale
 a reçu le montant d'une collecte faite spontanément pour participer et adoucir, dans une faible mesure, le drame qui a touché la famille de Marie-Christine.
 Merci à tous.*

LISTES ELECTORALES

Nous rappelons que la demande d'inscription sur les listes électorales se fait toute l'année.

Les nouveaux venus dans la Commune ainsi que les jeunes de 18 ans désirant se faire inscrire, doivent se présenter en Mairie munis de leur ancienne carte d'électeur, ou du livret de famille pour les nouveaux majeurs.

Dans le premier numéro, j'ai dit que ce bulletin est ouvert à tous ceux qui nous présenteront un article valable concernant la commune, en dehors de toute tendance politique, et que tous ceux qui désirent faire une communication dans le prochain numéro peuvent déposer leur projet d'article en mairie afin que le Conseil Municipal en prenne connaissance, et décide de sa publication.

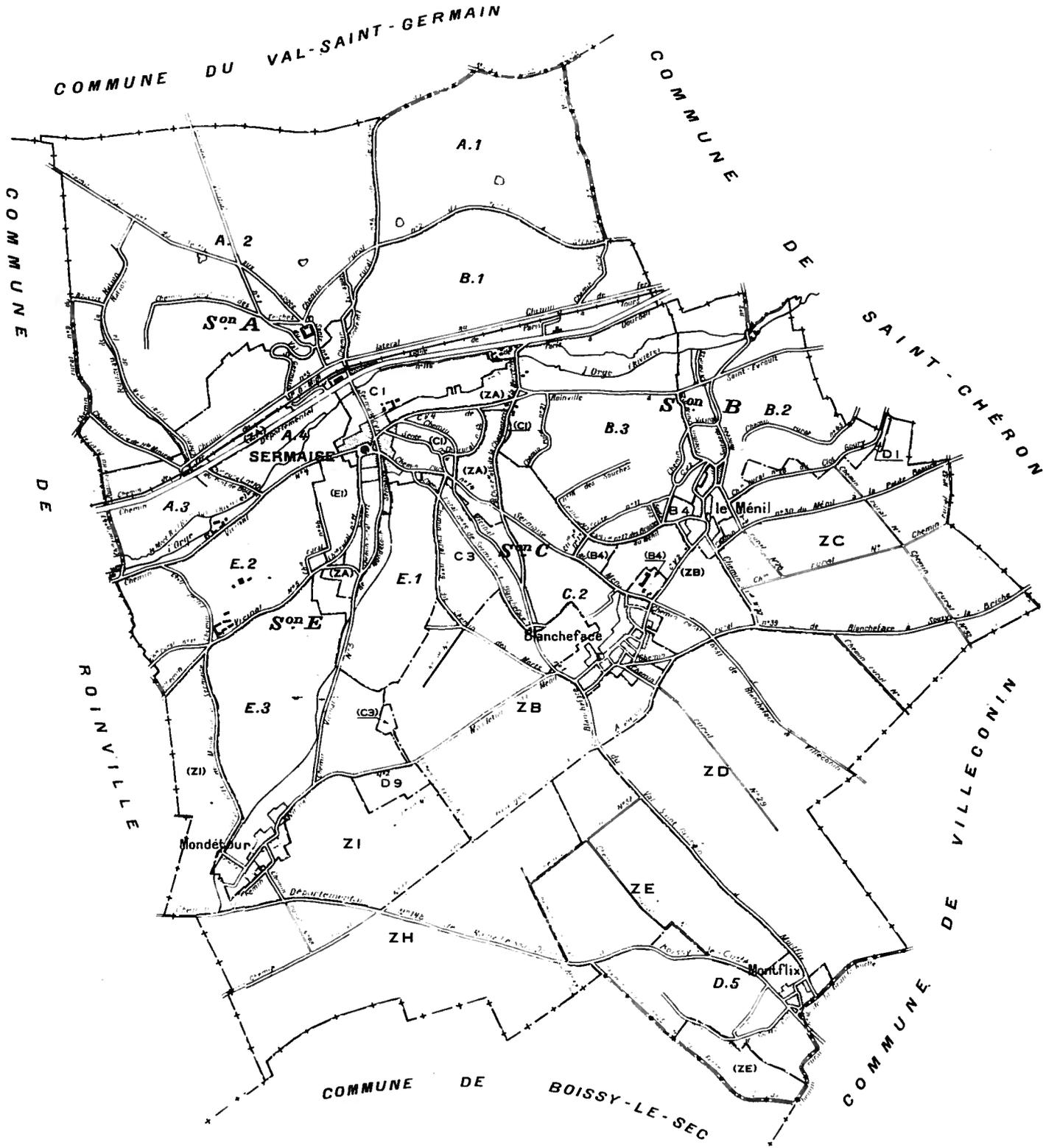
PERMANENCES de Monsieur Yves TAVERNIER

député de la Circonscription :

SAINT-CHÉRON : Une fois par trimestre
 (le jour et l'heure seront affichés sur les panneaux municipaux et publiés dans la presse locale).

CONSEILLER GÉNÉRAL : M. Max MAREST

Permanences signalées par affiches



SERMAISE
(Seine-et-Oise)

TABEAU D'ASSEMBLAGE

Population actuelle : 1.200 habitants.

L'évolution de la population de SERMAISE de 1901 à 1982

1. Il est apparu intéressant de voir l'évolution de la population de Sermaise non seulement pour l'ensemble de la commune, mais par hameaux suite au recensement de 1982. Grâce à un accord passé entre la Mairie de Sermaise et la Direction Régionale de l'INSEE de l'Ile-de-France, nous avons pu avoir accès aux dossiers du recensement de mars 1982.

Il a donc été fait appel aux archives de la commune afin de comparer l'évolution de cette population non seulement par structure, mais par caractéristiques socio-professionnelles. Cet article est donc un résumé de l'étude qui a été entreprise : évolution de la population de Sermaise de 1901 à 1982.

Le tableau n° 1 et le graphique n° 1 donnent l'évolution de cette population par hameaux.

Cette évolution pour l'ensemble de la commune se résume ainsi :

a – Une période de diminution d'effectifs de 1901 à 1946 avec un maximum en 1936 où cette diminution a été de 18,1 % par rapport à 1901.

b – Il a fallu attendre 1954 pour que la population de Sermaise retrouve un chiffre voisin de celui de 1901.

A partir de cette date la phase d'expansion s'est développée.

L'augmentation a d'abord été très lente :

4,5 % entre 1954 et 1962

2,8 % entre 1962 et 1968

puis a été très rapide : 67,4 % entre 1968 et 1975 bien que restant élevée, cette augmentation 30,2 % s'est ralentie entre 1975 et 1982.

Il est assez facile de comprendre ce phénomène : diminution des terrains à bâtir, crise économique, coût de la construction.

Si l'augmentation constatée entre 1968 et 1975 avait continué sur le même rythme, on aurait dû avoir en 1982 une population de 1525 habitants, donc un triplement depuis 1901.

Cette augmentation rapide aurait sans nul doute créé dans Sermaise de nombreux problèmes que connaissent certains villages ayant eu un développement beaucoup trop accéléré.

Tableau n° 1
Evolution de la population de SERMAISE
de 1901 à 1982

Années	Effectif	Pourcentage de différence avec 1901	
		+	-
1901	504		
1906	476		- 5,6 %
1911	456		- 9,1 %
1921	463		- 8,1 %
1926	449		- 10,9 %
1931	473		- 6,2 %
1936	413		- 18,1 %
1946	485		- 3,8 %
1954	506	+ 0,3 %	
1962	529	+ 5,0 %	
1968	544	+ 7,9 %	
1975	911	+ 80,8 %	
1982	1187	+ 135,5 %	

2. Cependant, cette évolution du nombre d'habitants s'est diversifiée suivant les hameaux de Sermaise bien que tous aient profité de cette croissance.

Deux hameaux ont vu leur population augmenter très fortement :

Bellanger est passé de 5 habitants en 1901
à 136 habitants en 1982

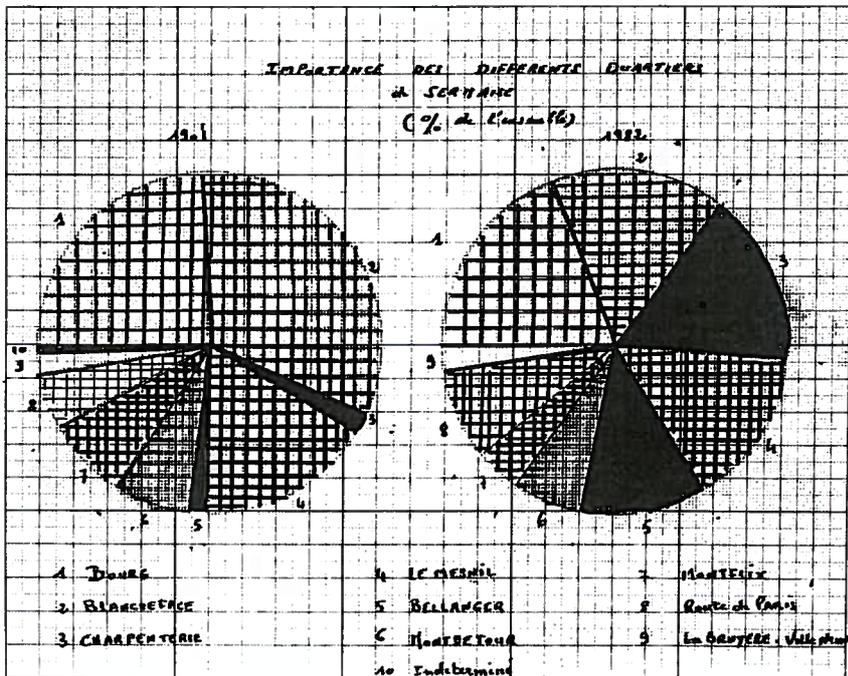
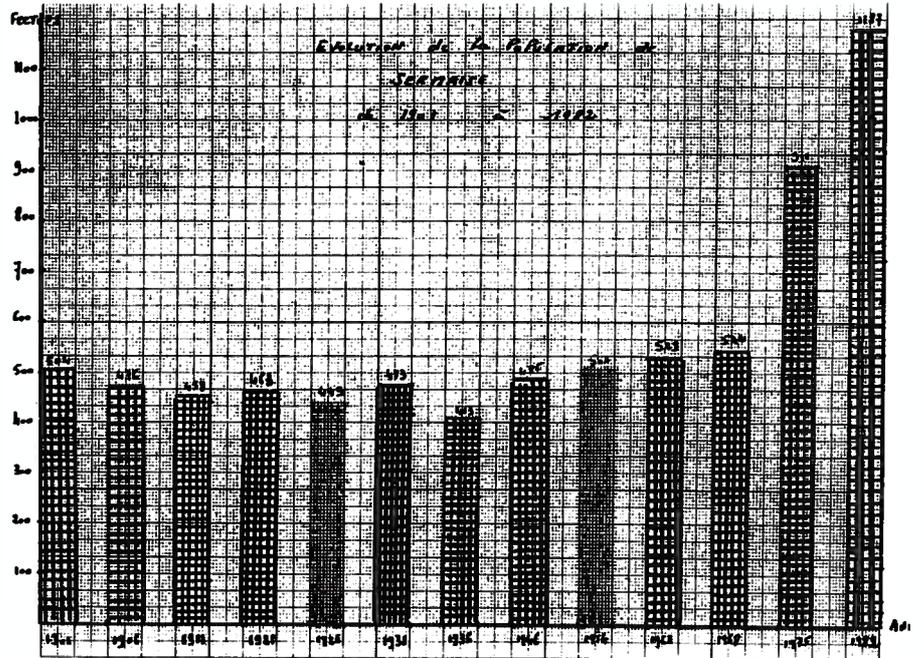
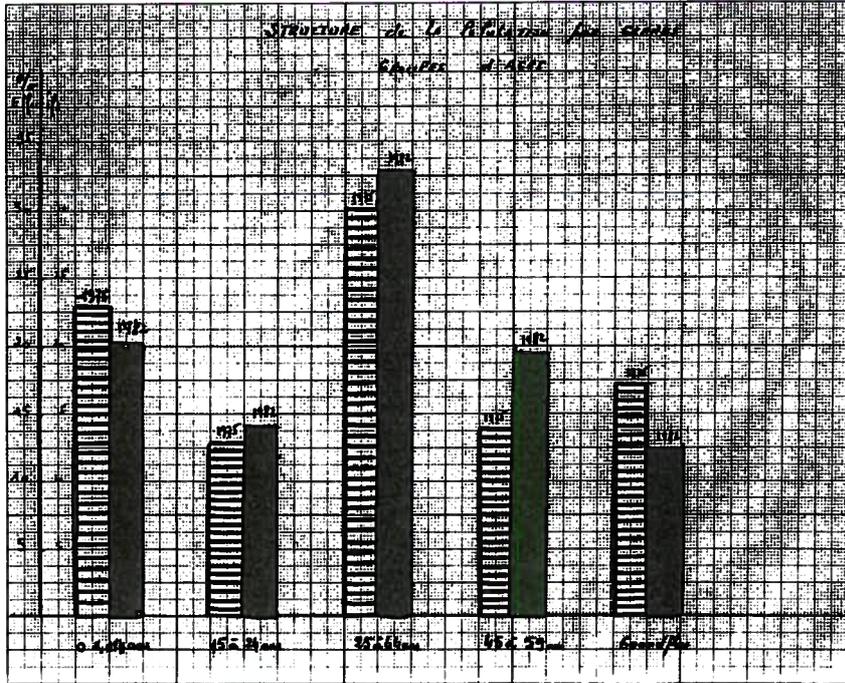
(La population a été multipliée par 27,2).

La Charpenterie et La Rachée ont vu de même leur population croître de
8 habitants en 1901

à 188 habitants en 1982

(Elle a été multipliée par 23,2).

La croissance de la population des autres hameaux a été moindre.



Le tableau n° 2 nous donne les coefficients de multiplication de la population entre 1901 et 1982.

Hameaux	Population en 1901	Population en 1982	Coefficient multiplicateur
Bellanger	5	136	27,2
La Charpenterie - La Rachée ..	8	188	23,5
La Bruyère-Villeneuve	7	23	3,3
Route de Paris - Le Tertre ...	35	108	2,1
Le Mesnil	87	174	2,0
Bourg	124	227	1,8
Mondétour	41	73	1,8
Montflix	35	58	1,7
Blancheface	160	193	1,2
Ensemble	504	1.187	2,4

L'importance des hameaux de Sermaise a changé entre 1901 et 1982. Comme le montre le tableau n° 2, certains hameaux n'avaient que peu d'habitants en 1901, alors qu'en 1982, ils ont une importance beaucoup plus grande, prise au détriment d'autres hameaux qui ne se sont que très peu développés.

Deux hameaux ont vu l'importance de leur population augmenter considérablement, dans l'ensemble de la population de Sermaise :

Bellanger a vu son pourcentage de population passer de 1,0 % en 1901 à 11,5 % en 1982,
La Charpenterie - La Rachée ont, à peu près, les mêmes caractéristiques : 1,6 % en 1901 et 15,9 % en 1982.

Deux hameaux (route de Paris, La Bruyère) ont augmenté d'un taux très léger :
La Bruyère-Villeneuve a vu sa population en % passer de 1,4 à 1,9 %
Route de Paris - Le Tertre ont vu leur population passer de 6,9 à 9,2 %

Quatre hameaux (Le Mesnil, Bourg, Mondétour, Montflix) ont vu leur importance en population diminuer d'une façon très voisine.
Enfin, le hameau de Blancheface a vu son importance diminuer assez fortement.

Le tableau n° 3 nous donne l'importance et le rang de chaque hameau en 1901 et 1982.

Hameaux	1901			1982		
	Effectif	%	Rang	Effectif	%	Rang
Bourg	124	24,6	2ème	227	19,1	1er
Blancheface	160	31,8	1er	193	16,3	2ème
La Charpenterie - La Rachée	8	1,6	7ème	188	15,8	3ème
Le Mesnil	87	17,3	3ème	174	14,7	4ème
Bellanger	5	1,0	9ème	136	11,5	5ème
Mondétour	41	8,1	4ème	73	6,1	7ème
Montflix	35	6,9	5ème	58	4,9	8ème
Route de Paris - Le Tertre	35	6,9	5ème	108	9,1	6ème
La Bruyère-Villeneuve	7	1,4	8ème	23	1,9	9ème
Indéterminé	2	0,4	—	7	0,6	—
TOTAL	504	100,0	—	1187	100,0	—

Dans une deuxième partie nous allons voir les caractéristiques de la population de Sermaise au dernier recensement de population et les comparer avec celles du précédent recensement de population. Pour des raisons de simplicité et pour ne pas ennuyer le lecteur, nous avons retenu les groupes d'âges suivants :

de 0 à 14 ans inclus
15 à 24 ans "
25 à 44 ans "
45 ans à 59 "
60 ans et plus

La structure de la population de Sermaise pour ces groupes d'âges s'établit ainsi :

Tableau n° 4

Groupes d'âge	Recensement de 1975	Recensement de 1982
0 à 14 ans	23,6	20,9
15 à 24	13,4	14,4
25 à 44	31,0	33,0
45 ans à 59 ans	14,8	19,2
60 ans et plus	17,2	12,5
TOTAL	100	100,0

Nous voyons une diminution des deux groupes extrêmes :

Les jeunes de 0 à 14 ans,

les personnes âgées de 60 ans et plus.

Les raisons de cette transformation peuvent s'expliquer :

a – par une diminution de la natalité en particulier à partir de 1979.

60 naissances ont été enregistrées à Sermaise entre 1975 et mars 1982.

b – par l'arrivée à Sermaise de nombreux habitants, qui nous le verrons ultérieurement, sont situés dans la tranche d'âge de 25 à 39 ans.

Le tableau n° 5 nous donne l'âge moyen des habitants de Sermaise en 1975 et en 1982.

	Recensement de 1975	Recensement de 1982		
		Ensemble de Sermaise	Personnes présentes au 1.1.75	Personnes arrivées depuis le 1.1.75
Sexe masculin	34 ans 11 mois	36 ans	39 ans 2 mois	31 ans 7 mois
Sexe féminin	36 ans	34 ans 6 mois	38 ans 2 mois	29 ans 6 mois
Ensemble	35 ans 6 mois	35 ans 4 mois	38 ans 8 mois	30 ans 6 mois

(à suivre)

par André et Geneviève SERRE

syndicat d'alimentation en eau potable de sermaise-roinville

Nous avons eu au printemps une alerte au sujet de la qualité de l'eau, la Direction de l'Action Sanitaire ayant décelé au cours des analyses régulières qui ont lieu tous les mois une présence de solvants organo-volatils en faible quantité, soit 60 millièmes de gramme par litre.

C'était en mars 1983. Nous avons donc prévenu par voie d'affiches que cette eau faiblement polluée n'offrait aucun danger pour la cuisson des légumes et les besoins ménagers, mais que, par contre, il valait mieux la chauffer légèrement ou la battre avant de la boire afin de faire évaporer le solvant volatil.

En mai 1983, une nouvelle analyse a révélé 4 millièmes de gramme par litre, ce qui est insignifiant.

Par conséquent notre eau est redevenue tout à fait bonne à boire, d'autant plus qu'aux dernières nouvelles la commune de Roinville qui a fait faire une analyse en novembre nous dit qu'il n'y a aucune trace de solvant.

Une enquête a été ordonnée par le Service des Mines pour connaître la provenance de cette pollution passagère, et des forages ont été opérés aux alentours de la station de pompage qui n'ont pas révélé la présence dans le sol de solvants organo-volatils.

D'après le service des Mines, cette pollution provient de beaucoup plus loin en amont de Sermaise.

De toute façon, il n'y a plus lieu de s'inquiéter. Nous faisons contrôler chaque mois la qualité de l'eau, ce qui nous permet de prévenir les abonnés en cas de pollution. Notre nouveau système de pompage a bien fonctionné cette année, malgré un été sec, et la mise en service du nouveau réservoir de 400 m³ aux Ruets nous a permis de ne pas manquer d'eau au plus fort de l'été. Nous n'avons eu qu'une seule panne due à une défaillance de l'E.D.F.

Faisant tout notre possible pour vous servir au mieux, nous souhaitons à tous nos abonnés une bonne et heureuse année.

Les Présidents, Pierre CHARRON et Georges DEBONO

Ne décourageons pas les commerçants ambulants qui passent dans nos rues

La vie de notre village avec ses nombreux hameaux est animée, nous n'en sommes pas toujours conscients, par les commerçants ambulants.

Leur passage régulier est attendu, guetté. C'est très important que ces commerçants aient envie de continuer à vendre leurs marchandises dans notre commune. En dehors de leur rôle pratique de commerçants s'arrêtant devant notre porte, ils sont, parfois, le seul contact avec l'extérieur. Il y a des femmes, des hommes, qui passeraient des journées sans parler à quelqu'un, sans mettre le nez dehors, si leur charcutier, boucher, crémier, épicier, ou leur charmante boulangère, ne les appelaient pas dans la rue, avec leur fameux klaxon, qui fait trop de bruit pour les uns, pas assez pour ceux qui l'entendent trop tard.

Nous savons bien qu'il y a dans les environs de grands magasins qui proposent un plus grand choix de marchandises à des prix qui semblent (parfois à tort) plus intéressants. Pourtant, si nous ne voulons pas vivre en égoïstes, ce n'est pas avec des théories socio-culturelles que nous aiderons les personnes âgées, isolées ou malades. Combien restent derrière leur vitre et entrebâillent juste leur fenêtre pour faire l'échange marchandise-monnaie (ou pour demander de transmettre un message : "dites-lui de venir me voir - demandez-lui d'appeler le docteur, etc...)

C'est en permettant aux habitants, qui en ont besoin, de rester libres d'acheter et de payer eux-mêmes leurs achats, sans l'aide de personne ! libres de se plaindre, de critiquer, de plaisanter, voire de rire... avec quelqu'un ! que nous leur permettrons de retrouver régulièrement ce petit contact qu'on ne remplacera par rien d'autre.

Je suis toujours émerveillée devant la bonne humeur, le bon sens et l'étonnante faculté de savoir écouter, de ces commerçants qui apportent la vie dans nos rues et qui connaissent d'instinct les mots à dire. Alors, si chacun savait de temps en temps, même pour une somme modeste, sortir dans la rue pour participer au maintien de cette activité, croyez-moi, ce serait apporter une contribution plus efficace que n'importe quel beau discours rempli de bonnes intentions.

Encourager les commerçants ambulants n'est pas contradictoire avec le fait que la Municipalité organise des voyages hebdomadaires vers Saint-Chéron. Il y a des achats nécessaires, qu'on ne trouve qu'en ville ! Chaque semaine cette sortie est une autre façon d'aider les habitants, qui peuvent se déplacer, de quitter leur maison. Se retrouver dans la rue ou dans le car, ça fait partie de la vie de notre commune. Il faut essayer de l'améliorer petit à petit en tenant compte des moins favorisés.

Bonne année, bonne santé à tous. Que l'année 1984 soit une année heureuse, en paix, pour tous les habitants de Sermaise.

M.M. BARGAIN

société protectrice des animaux (s.p.a.)

Les 22 et 23 janvier 83, pour la seconde fois, les Amis du Chien de défense du Hurepoix ont organisé, sur le territoire de la commune, un concours national de pistage. Dix huit clubs étaient représentés et une quarantaine de chiens concourraient.

Sans la courtoisie de tous les agriculteurs, sans la compréhension de la société de chasse, une telle réalisation aurait été impossible. L'accueil cordial de la municipalité a mis la touche finale et a contribué à faire de ce concours une réussite.

Le dressage canin, sport à part entière, se divise en plusieurs disciplines. Le club de Dourdan entraîne les chiens à deux d'entre elles : le pistage et le ring.

La première est un travail complexe. Certes, tous les chiens ont du flair mais seule l'éducation leur permet de mémoriser une odeur, de la situer et de l'identifier parmi d'autres, en un mot de devenir efficaces. Dans ce travail, le chien met en jeu toutes ses capacités physiques et sensorielles, toute son intelligence. La seconde discipline a pour objectif d'éduquer le chien, de le discipliner, de canaliser ses impulsions, de développer ses qualités tout en le débarrassant de ses défauts, de stimuler son courage, de tempérer son agressivité, enfin de le sociabiliser. Au stade suivant, on passe au "mordant" exercice comme un autre, mais qui n'est pratiqué qu'avec les chiens obéissants, sportifs et équilibrés, avec pour but final la préparation du Brevet National du Chien de Défense.

La variété des races des 1^{er} et 2^e groupes qui fréquentent le terrain nous rend aptes à conseiller les personnes qui désirent acquérir un chien de défense, mais ne savent quelle race choisir.

Nous sommes également à leur disposition pour leur communiquer les adresses des clubs de Race, quelles qu'elles soient.

Enfin, les 21 et 22 janvier prochains, se déroulent de nouvelles épreuves sur les terres de la commune. Vous serez tous les bienvenus à venir voir travailler nos chiens.

Madame Weyssset
Président des A.C.D.H.

Photo-Club

C'est sous une bonne étoile que la section photo de l'ASLS (ex photo-club) a abordé l'année 83.

A notre grand plaisir du sang neuf a renforcé notre équipe.

Les quatre "Anciens" ont accueilli à bras ouverts les sept "Ado" de 13 à 17 ans qui sont venus découvrir, en même temps que la magie de l'image argentique, ce que l'on pouvait ressentir derrière un viseur d'appareil photo. Ce fut la révélation.

Partis de zéro, ils ont suivi quelques cours de théorie, certes un peu rébarbatifs, mais nécessaires (pouah ! encore l'école !) Ce fut enfin la pratique.

Lors des sorties (à Dourdan, aux Ulis, au parc "ornitho" de Sauvage, au château de Versailles) on se débrouilla avec son sujet et son appareil : souvent "un peu rétro et à problèmes".

Les "Anciens" étaient là aussi, débloquent un obturateur récalcitrant, aidant au chargement d'un film en rase campagne...

Au grand étonnement du mono on se débrouilla très bien dans le noir absolu du labo lorsqu'il s'agit de monter son film sur spire de développement.

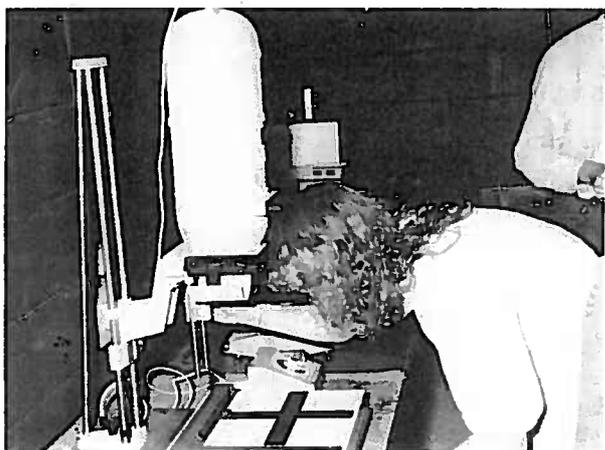
En résumé, les heures passèrent à la vitesse "V". Et quelle récompense après toutes ces sueurs. On pouvait être fier de sa prise de vue, de son développement, de son tirage, de sa photo, quoi !!!

L'exposition permit à tout le monde de s'exprimer. Les personnes non averties n'ont pu discerner de l'ensemble les photos exposées par les débutants.

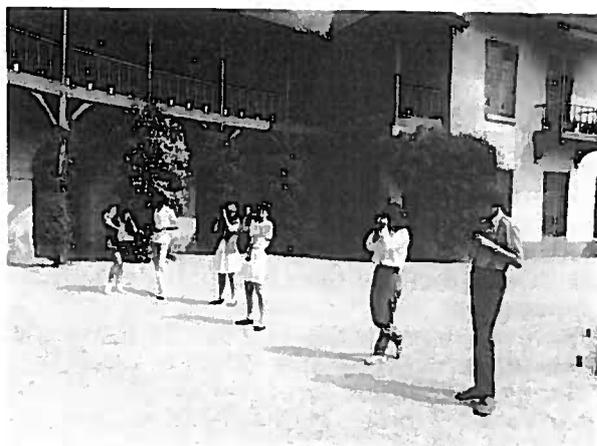
Vous aussi vous le pouvez. Il vous suffit comme eux, de posséder un appareil, mais un cœur aussi.

A bientôt peut-être !!!

M. MANSION



(Photo : Photo-Club Sermaise)



(Photo : Photo-Club Sermaise)

judo

L'ECOLE DE JUDO TRADITIONNEL DE BLANCHEFACE,

accueille cette année une trentaine d'élèves. Quatre cours d'une heure sont proposés aux enfants :

- à partir de 5 ans 1/2, cours spécialement adaptés à cette catégorie d'âge.
Le mardi et le jeudi,
de 17 h à 18 h.

- à partir de 11 ans.
Le mercredi et le vendredi,
de 17 h 30 à 18 h 30.

(Possibilité de prendre le car scolaire de Sermaise qui dépose les enfants devant la porte du Dojo).

Tous les élèves espèrent que vous viendrez nombreux les rejoindre sur le tatami.
Renseignements, le soir au 456.30.55.

Blancheface sous la Terreur

Rassurez-vous, il s'agit de la période de la Révolution s'étendant du Printemps 1793 à l'Été 1794, pendant laquelle le gouvernement révolutionnaire avait instauré un régime autoritaire.

Deux habitants de Blancheface, Charles et Liphard Rabourdin, appartenant à une famille de onze enfants, furent guillotins le 1^{er} juin 1794. Ils étaient les fils de Ch. Rabourdin, veuf, qui était cultivateur à Blancheface. Ils vivaient dans une grande ferme dont il reste un très beau bâtiment qu'on appelle "Le Prieuré" (Peut-être retrouvera-t-on un jour l'histoire de cette demeure avant la période de la Révolution car il reste des traces de constructions datant des XI^e et XIV^e siècles).

Liphard, 29 ans, était cultivateur dans la ferme avec son père. Charles, 31 ans, avait été vicaire de Sermaise, mais était devenu prêtre réfractaire car il avait refusé de prêter le serment prévu par la Constitution. En avril 1791 il avait donc été chassé de la paroisse. Il avait été remplacé par un jeune vicaire, élu et rémunéré "ayant prêté serment décrété par la Constitution Civile du Clergé".

Charles avait commencé à avoir des ennuis en juin 1792. Il était accusé "d'avoir un oratoire domestique, d'y avoir reçu les personnes qui s'y présentaient pour entendre la messe et satisfaire aux devoirs de religion". Cela se passait en effet dans le grenier de la ferme (on voit encore une lucarne en haut du Prieuré qui permettait de surveiller la plaine pendant la messe).

C'est pour cette raison que Charles a été traduit une première fois devant le Tribunal de District siégeant à Rambouillet. Il a d'ailleurs été acquitté. Trois mois plus tard il décidait de partir comme d'autres prêtres réfractaires, à l'étranger, car une loi prescrivait aux prêtres insermentés de quitter leur Patrie. Il devait prendre un compagnon de voyage à l'Abbaye de l'Ouye (belle abbaye tout près de Dourdan, appartenant aux Ursulines). Il fut arrêté et interrogé dans l'abbaye. Tout se passa bien puisqu'on lui promit que s'il prêtait seulement "Serment Civique de Liberté et d'Égalité" (sans avoir à prêter serment à la Constitution Civile du Clergé) cela suffisait pour qu'il n'ait plus d'ennuis. Charles les crut, prêta serment et fut même raccompagné triomphalement à Blancheface. Au cours de cette fête civique, il

aurait été applaudi par ceux qui l'avaient arrêté. C'est en tout cas ce que Charles Rabourdin a écrit de sa prison dans la lettre qu'il a adressée au Tribunal de Seine et Oise.

Rassuré, Charles qui était resté plusieurs mois sans dire la messe, accepta de remplacer, avec le consentement de la Municipalité, le curé, malade, de Saint-Maurice Montcouronne.

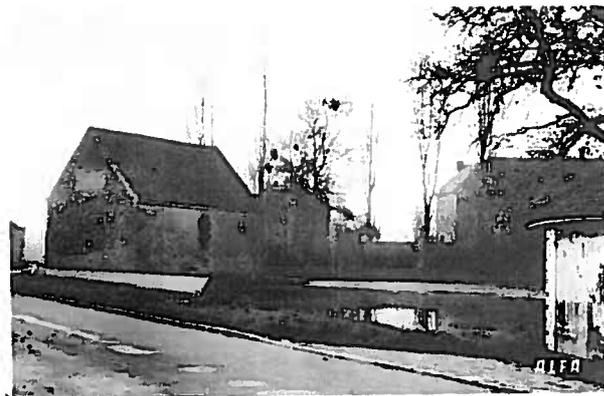
Ensuite la Municipalité de Breuillet le réclama. Plus tard, il avouera pourtant avoir aussi dit la messe pendant le dernier carême, dans un petit oratoire domestique, les jours ouvrables seulement, et sans fréquentation des personnes du dehors.

Il sera arrêté à la sortie de la messe de Breuillet le 1^{er} avril 1793.

Liphard Rabourdin, 29 ans, était l'aîné des enfants vivant à la ferme. C'était un garçon instruit. Il sera arrêté fin mars 1793. Triste époque où les gendarmes se faisaient accompagner des officiers municipaux, du Commissaire du District, de l'Adjudant du Bataillon du canton, pour remettre l'ordre du Directoire d'arrêter un homme dont le grand crime était de dire tout haut ce que beaucoup pensaient probablement tout bas.

Les ennuis de Liphard avaient commencé le 17 mars 1793, le jour où le Commissaire d'Envers était venu pour la levée du contingent d'hommes que devait fournir le canton conformément à une loi parue trois semaines avant. Les habitants du village avaient été convoqués dans l'Église pour le tirage au sort.

De quoi Liphard était-il accusé ? D'avoir osé interrompre le Commissaire monté en chaire pour donner lecture de "l'adresse de la Convention au peuple français". Liphard aurait dit qu'il n'était point besoin de sermon, qu'il suffisait de lire la loi pour délibérer le plus vite possible. Evidemment, la version du Commissaire dans son rapport est très différente : "J'ai été apostrophé, j'ai entendu des propos à rendre l'assemblée bruyante et me faire retirer, etc..." En tout cas, avant le tirage au sort Liphard et ses frères protestèrent car ils le trouvaient injuste. Comme par hasard le jeune vicaire de Sermaise, élu, assermenté, était dispensé, tandis que Charles Rabourdin ne l'était pas, pas plus que d'autres curés des environs qui avaient parfois plus de quarante ans. Cinq fils Rabourdin étaient susceptibles



de partir (Charles était allé dire la messe à Breuillet mais son frère devait tirer pour lui, le Maire l'en empêcha, mais tira un papier blanc.) Seul le 3^e fils Rabourdin tira un mauvais papier.

Ce qui est certain c'est que le Commissaire reparti de Sermaise bien décidé à faire un rapport sur les Frères Rabourdin. Il enquêta dans toute la région. On lui rapporta des propos tenus sur le marché de Dourdan. On lui parla d'une lettre circulaire lue en assemblée à Richarville, sur le rétablissement des prêtres réfractaires (lettre pas retrouvée). Enfin, le Commissaire "préjugait qu'il devait y avoir une correspondance antipatriotique entre les habitants de Forges, Blancheface et Saint-Chéron".

Le 5 juillet 1793, Charles Rabourdin père écrit à la Municipalité pour demander au moins la liberté provisoire pour ses fils. Il est appuyé par une pétition des habitants de la Commune, sur laquelle on retrouve beaucoup de noms de vieilles familles et notamment de Blancheface.

Mais les officiels s'inquiètent de voir les habitants se mobiliser pour défendre les fils Rabourdin. Ils se jugent "trop tolérants". Avaient-ils eux aussi peur d'être sanctionnés pour s'être laissés déborder par les habitants du village ? Ils organisent une contre-pétition, signée aussi peut-être par ceux qui avaient peur des représailles, ou simplement par crainte des ennuis, de déplaire.

Les officiers municipaux envoient enfin une lettre aux Citoyens Administrateurs du District de Dourdan. Ils accusent Charles, l'ancien vicaire de Sermaise, d'avoir refusé le serment exigé par la constitution civile du clergé, d'avoir égaré les esprits, de

s'être emparé, avec l'ancien curé de Sermaise, réfractaire, de la chapelle de Blancheface (qu'ils ont dû fermer), et d'avoir alors construit "une espèce d'oratoire" dans le grenier de la ferme, d'avoir organisé réunions, correspondance, etc...

Il est question de la "conduite fanatique et incivique de cette famille, auteur de tous les troubles qui agitent cette déplorable commune."

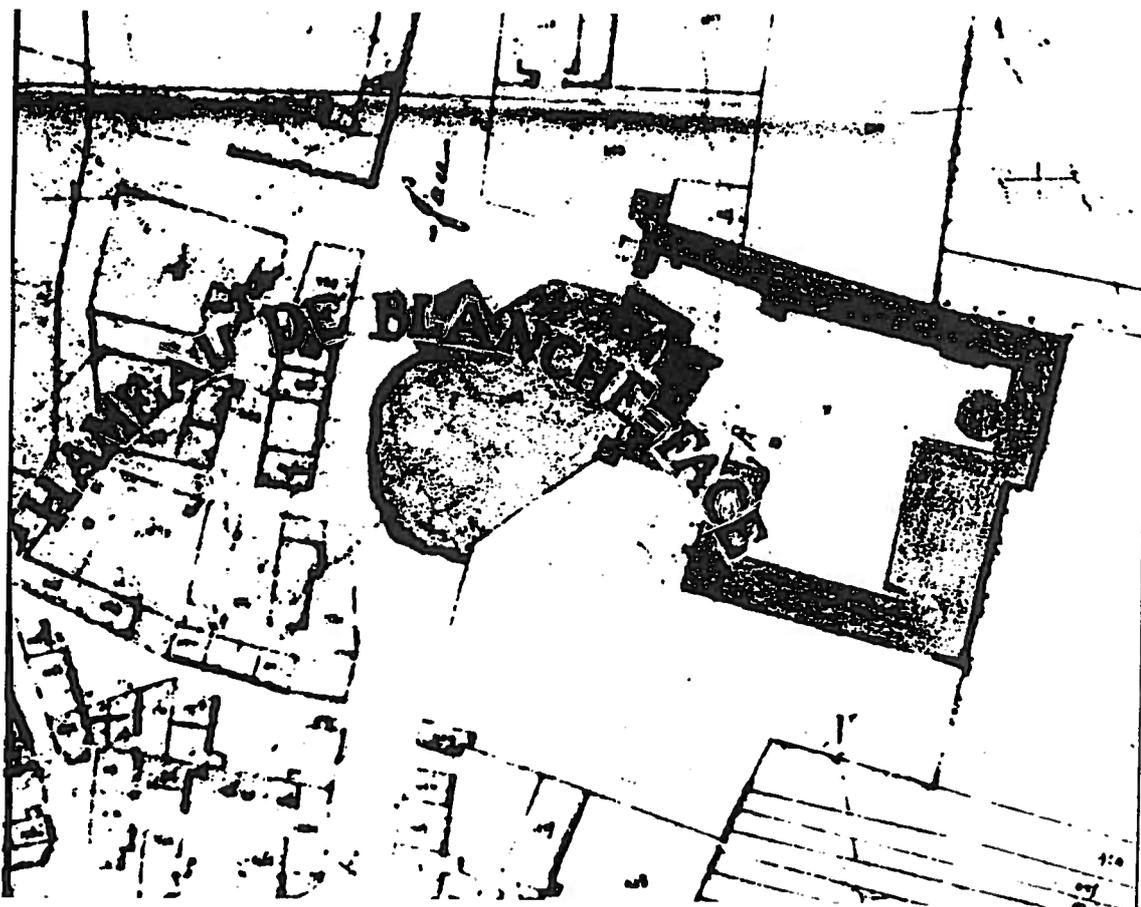
Ils font activer le procès et la navette du dossier entre Versailles et Dourdan cesse. L'instruction, lit-on, reprend son cours fatal et le 25 avril 1794 le dossier part pour le Tribunal Révolutionnaire. Charles et Liphard Rabourdin sont transférés à la Conciergerie. Tout va très vite puisqu'ils sont condamnés à mort le 1^{er} juin et guillotines le jour même.

Lorsqu'on lit les motifs de leur emprisonnement, les comptes-rendus des interrogatoires, on a vraiment très très froid dans le dos... L'enchaînement de la peur et de l'intolérance a entraîné ces deux habitants de Blancheface à l'échafaud pendant cette période de l'histoire appelée "La Terreur".

Blancheface est aujourd'hui un paisible hameau, mais son passé est passionnant à découvrir. Si les vieilles pierres pouvaient parler autour des puits, des mares, le long des murs...

M.M. BARGAIN

Cet article a pu être écrit grâce aux documents prêtés par le Dr Deribreux, que je remercie (Archives Nationales, W. 401, dossier 928, 2^e partie, M. Wallon, Tribunal révolutionnaire, 4^e vol. P. 363 et suivantes et "Six Victimes de la Terreur" de M. Lorin).



les noms de lieux de Sermaise

L'étude du sens des noms de lieux est une science appelée toponymie.

Elle est un des éléments indispensables à la recherche historique moderne au même titre que l'archéologie ou la numismatique.

Les lieudits ou noms de terroir, sont fournis par le cadastre qui ne date guère que du début du XIX^e siècle (1823-24 pour Sermaise) et n'offre donc qu'une tradition récente. Bien que tardifs et souvent déformés, les toponymes constituent, cependant, des documents importants quant à l'histoire du village, de la commune, de la vie des gens, du folklore.

Pour mieux comprendre le contexte dans lequel se situent les toponymes pris en exemple sur le territoire de Sermaise, il est bon de rappeler les quelques principes qui régissent l'évolution des noms de lieux en France.

Les langues gallo-romaines, c'est-à-dire issues du latin sur le territoire de l'ancienne Gaule, sont au nombre de trois :

- a) la langue d'oïl, celle où l'on disait "oïl" pour oui ;
- b) la langue d'oc, celle où l'on disait "oc" pour oui ;
- c) le franco-provençal.

Nous ne citerons pas les bases pré-indo-européennes qui ne sont pas prises en compte dans cette étude.

La limite sud de la langue d'oïl va du nord de Bordeaux à Pontarlier en passant au nord du Massif Central.

La langue d'oc comprend tout le midi sauf le basque, le catalan.

A l'est, se trouve le franco-provençal représenté par la langue du Lyonnais du sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté, de la Savoie, du nord du Dauphiné et qui se prolonge en Suisse romande. Revenons au français qui est issu du dialecte francien ou d'Ile-de-France dans laquelle nous nous trouvons. Ce dialecte s'est graduellement superposé aux autres dialectes gallo-romains et aux langues non romanes grâce à l'installation de la royauté dans notre région.

Si nous reprenons nos lieudits se trouvant sur le cadastre napoléonien, nous constatons, tout d'abord, une densité plus forte en vallée que sur les plateaux. Il va de soit que la vie de la vallée était différente quant à l'élevage et l'agriculture que sur les plateaux où les cultures ont toujours été plus faciles.

La deuxième constatation vient du fait que beaucoup de noms de lieux portent le souvenir d'un nom de famille, dont quelques uns remontent aux XVI^e/XVII^e siècles (Lapostole, Dubois, Royneau).

Nous avons recensé 144 toponymes sur le territoire de notre commune que nous avons classés suivant huit groupes distincts que voici :

- Toponymes issus de la topographie
- Toponymes issus de l'eau
- Toponymes issus des végétaux
- Toponymes issus de l'histoire et de l'archéologie
- Toponymes issus de l'exploitation agricole
- Toponymes issus de la vigne
- Toponymes à caractère folklorique
- Toponymes issus des noms de famille.

TOPONYMES ISSUS DE LA TOPOGRAPHIE

Au nombre de 27, ils expriment parfaitement l'état morphologique du terrain de la commune, montrant la vallée, les fosses, les buttes...

La Butte à la Blotte : probablement tautologie ; une blotte étant en ancien français un monticule.

La Butte des Locandries : ces formations en erie sont le plus souvent faites à partir de nom de personne. Cependant, nous n'avons pas trouvé de nom du type Locand et pensons plutôt à une formation à partir du verbe luquer "regarder, observer" puisqu'il s'agit d'une butte.

Le Fonceau : ancien français : foncel, creux dans un terrain.

Le Fond du Goulet : gorge ou passage, dépression de terrain où passe un ruisseau.

Le Tertre : hauteur.

Les 3 Murgers : indique des tas de pierres. Ce toponyme peut révéler l'emplacement d'anciens habitats.

Le Mâchefer : indique un terrain argilo-calcaire.

Le Ruet : petit chemin, sentier bordant un champ.

TOPONYMES ISSUS DE L'EAU

Au nombre de 14, ils représentent aussi bien des fontaines, des ruisseaux, des mares, que des terrains trempés.

La Rachée : il existe une autre fontaine du même nom "la Fontaine de Rachée d'Agens" (Revue de l'Agenais Tome XLI 1914). Rachée : terrain sur lequel se trouvait des cultures ou végétaux qui ont été arrachés.

La Fontaine du Croc : croc : ceux, fosse, dépression de terrain.

Nous ne redonnerons pas les noms des mares de la commune et renvoyons à l'article paru dans le Bulletin Municipal de Sermaise de 1980.

TOPONYMES ISSUS DES VÉGÉTAUX

Huit toponymes sont classés dans cette catégorie.

Le Quénois : endroit où poussent les chênes.

La Genête : endroit où poussent des genêts.

TOPONYMES A CARACTÈRES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Huit toponymes sont à classer dans cette catégorie.

La Nation : terres vendues ou achetées au moment de la Révolution française.

Le Château Gaillard : beaucoup d'encre de coulée, beaucoup de discussions sur ce toponyme. Le nom en lui-même exprime la notion de château-fort, de solide forteresse. Le toponyme est relativement fréquent et remonte à l'époque médiévale. Cela dit, il peut aussi désigner une construction romaine.

La Pierre Blanche : ancien menhir ?

La Vieille Maison : indique l'emplacement d'une masure datant du XVI^e siècle.

La Loge : toponyme très fréquent, en général en rapport avec la présence d'une forêt. Indique une cabane de forestier ou une hutte.

Le Hucheret : peut-être un diminutif de "huchoir" : perchoir, refuge.

TOPONYMES A CARACTÈRES AGRICOLES

Ces toponymes traduisent les modes d'utilisation relatifs aux cultures et au parcellaire.

Les Roues : terres vaines et vagues dans l'Orléanais (Pégorier:Glossaire des termes dialectaux).

La Cornaillerie : désigne un terrain objet de litige, viendrait de "criaillerie".

Le Pain Perdu : champ ayant donné de mauvaises récoltes.

Le Clos Renard : pièce de terre labourable entourée de haies ou de murs.

Pièce de Villeneuve : champ entouré de fossés.

Les Gâtines : les jachères. Sur ce mot, voir article de J.M. Couderc dans *Norois*, 1971 p.p. 5.23.

Les Pigalles : se dit en Normandie "pigouillage" – boue délayée – En Saintonge pigouil, lieu mouillé. Un lieu dit Pigalière se trouve dans la Sarthe au XIV^e siècle.

Le plant : se dit en Normandie d'un verger planté de pommiers.

Les longues Raies : parcelles très étroites et longues.

Les Grandes Ruelles : sentiers délimitant des champs.

Les Ouches de Sermaise : bonne terre à proximité d'une rivière. Cette sorte de terre était prise pour les jardins.

Les Rentes : terres ascencées formant un revenu.

TOPONYMES ISSUS DE LA VIGNE

Au nombre de quatre, ils montrent une des anciennes activités de la commune et pourraient faire l'objet d'une étude plus poussée, d'autant plus que parmi les personnes inscrites sur les anciens registres paroissiaux, figure un bon nombre de vigneron.

Citons ces toponymes : Moque Bouteille, les Souches, les Vignes du Haut du Bois, les Petites Vignes.

Moque Bouteille : toponyme d'époque romane, qui, par dérision, désigne un champ de vigne peu productif. D'autres Moque Bouteille se trouvent à Ussy-sur-Marne, Seine et Marne, à Boiscommun, Loiret.

TOPONYMES A CARACTÈRES FOLKLORIQUES

Dans cette catégorie, nous avons inventorié six toponymes : Le Souffle-Cul, le Foireux, le Mal Acquis, le Trousse Chien, le Tue Tout, la Princerie :
la Princerie : état, qualité de.

TOPONYMES ISSUS DES NOMS DE FAMILLES

Au nombre de 38, ils nous rappellent les territoires que possédaient certaines familles aux siècles passés :

La Postellerie : (famille Lapostale ayant vécu au XVI^e siècle). Un certain Denis Lapostale est cité comme laboureur habitant Blancheface en 1506.

La Duboiserie : (en 1594, Jean Dubois habitait une maison près du chemin de Machery).

Les Roineaux : (ancien hameau de Sermaise qui formait un fief et qu'habitait en 1632 Louis Guere-nard, écuyer, seigneur du lieu. Un certain Durand Royneau figure comme censitaire de la terre du Marais en 1494.

D'autres déterminent une possession particulière liée à leurs noms de famille, exemple : la Vallée Ferry, le Gué Moreau, le Bois Pézard, le Clos Goury, le Clos Sanguin, etc...

Notons au passage que ce fameux Clos Sanguin n'est pas autre chose qu'une possession de la famille parisienne des Sanguin à laquelle appartenait Antoine Sanguin, grand Aumonier de France au début du XVI^e siècle et qui possédait des terres à Meudon et Angervilliers dont il fit don à la Duchesse d'Etampes, sa nièce.

Cet article n'a pris en compte que quelques toponymes parmi les 144 relevés sur les 19 feuilles que compose le cadastre napoléonien de Sermaise. Nous avons voulu susciter une curiosité face à un domaine trop réservé aux seuls érudits. L'Histoire est composée de plusieurs disciplines complémentaires et dans cet esprit, nous avons voulu montrer l'importance que pouvait prendre la toponymie. Si l'archéologie nous offre, au travers d'informations matérielles, une connaissance des civilisations disparues, la toponymie, science jeune et moderne, est le complément indispensable à une compréhension toujours plus exigeante des faits humains.

J.J. IMMEL

Nous remercions Madame MULON, Conservateur aux Archives de France, chargée du Centre d'Onomastique, pour l'aide qu'elle a bien voulu nous apporter aux regards des définitions des toponymes. Ce Centre peut aider le chercheur qui serait arrêté dans ses recherches par l'absence de document, pour obtenir une orientation linguistique ou bibliographique.

bibliographie :

Les noms de lieux par Charles Rostaing
 P.U.F. Que sais-je ? n° 176

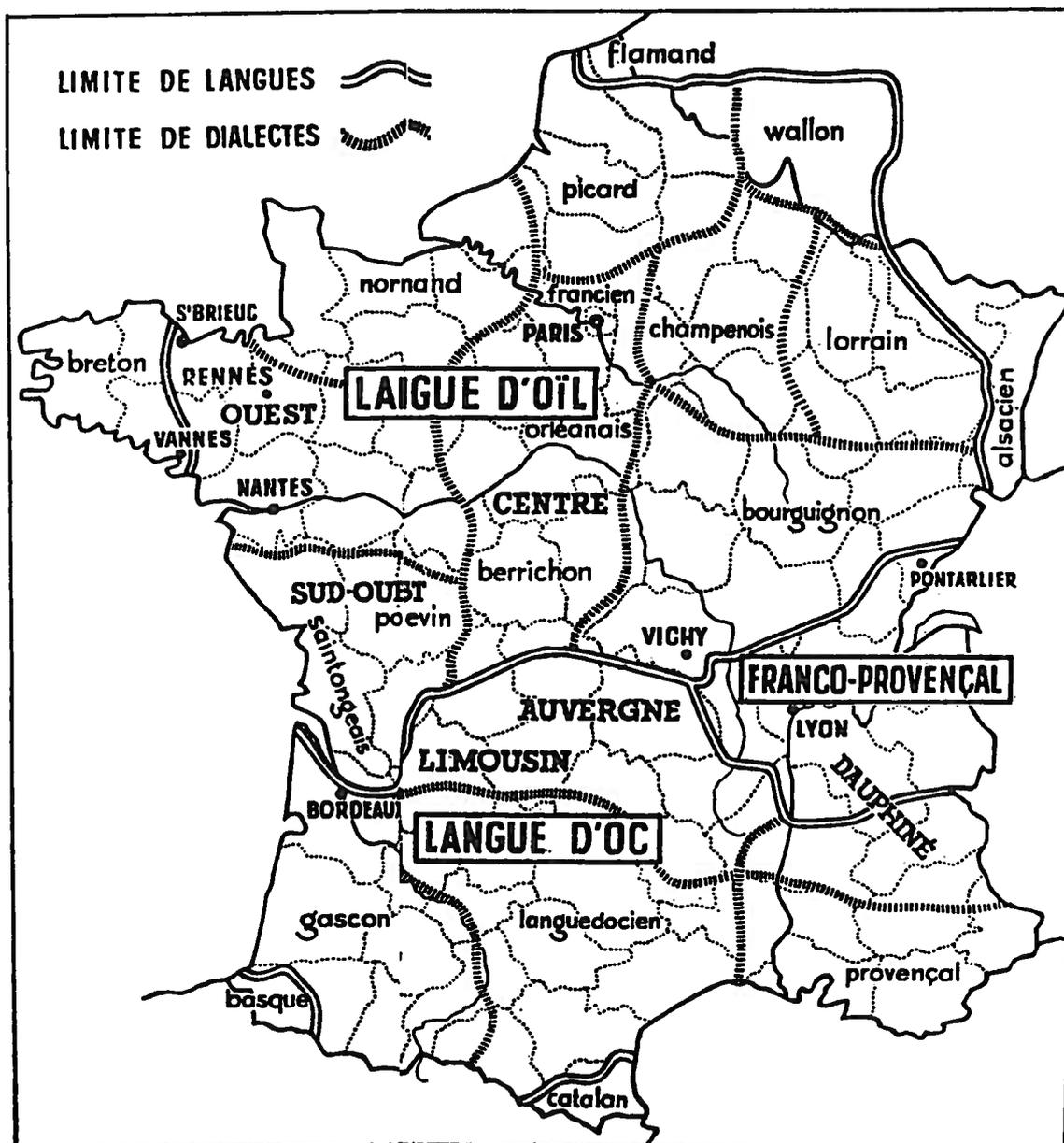
Les noms de lieux de France par M. l'Abbé Nègre
 2^e Edition 1977 - Editions d'Artrey, 17 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris

Glossaire des termes dialectaux de la nouvelle carte de France.
 Parie I.G.N. 1963 par A. Pegorier

Dictionnaire de l'Ancienne Langue Française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècles (en 10 volumes) par Frédéric Godefroy, Paris 1938.

Histoire du village de Saint-Chéron par L.R. VIAN, 1875 - tome 4.

LANGUES
ET
DIALECTES
EN
FRANCE



Extrait de l'ouvrage de M. le Chanoine Ernest NEGRE
 "Les Noms de Lieux de France" 1977 Editions D'ARTREY
 avec l'aimable autorisation de l'Auteur.

la sacristine de sermaise

Par exemple à l'église de SERMAISE cette belle petite Eglise si chère au cœur des habitants de SERMAISE.

C'est là que, depuis 40 ans Madame SIMON Jeanne (âgée aujourd'hui de 77 ans) se dévoue corps et Âme.

En fait c'est depuis sa première communion qu'elle s'est sentie attirée par l'Eglise et qu'elle a désiré la servir du mieux qu'elle pouvait. Et puis en 1942 c'est elle qui prit possession des clefs de SERMAISE. Depuis cette date, Madame SIMON chaque matin ouvre "son Eglise" et la referme le soir venu.

Il y a 5 ans c'est elle qui sonnait les Angélus. Maintenant les enfants de SERMAISE tirent sur la corde les événements heureux ou malheureux de la paroisse de SERMAISE.

Aujourd'hui elle prépare l'Eglise lorsqu'il y a des cérémonies (Deuils, Mariages, Baptêmes, Fêtes, etc.). Elle veille sur cette église avec un soin jaloux, elle y passe tous ses loisirs. Il est même arrivé que, malade et fiévreuse elle n'en ait pas moins assuré son service.

Elle a connu 7 Prêtres : Messieurs les Abbés : Louis MANTZ, Joseph GENIES, Edouard DUPONT, Roland GRAPINET, Michel CHARTON, Jean DELOUF, et Monsieur le Curé Serge FIOLET.

Cet amour, cet attachement profond à la Religion, ce dévouement à cette Eglise force l'admiration. Madame SIMON espère continuer encore longtemps son "travail".

Fille de paysans bretons, elle éprouve pour l'Eglise de SERMAISE une grande vénération, elle raconte ses souvenirs : elle se rappelle mettant ses sabots à 4 heures du matin pour aller ramasser les fraises du côté de BLANCHEFACE : il y a 40 ans.

Et encore aujourd'hui à 5 heures du matin certains dimanches Madame SIMON se lève pour allumer le chauffage de l'Eglise. Madame SIMON regrette qu'il n'y ait pas plus de monde pour s'occuper de l'Eglise mais se félicite que le Père FIOLET, Curé de SAINT-CHÉRON & SERMAISE réhausse par sa présence l'éclat des Cérémonies.

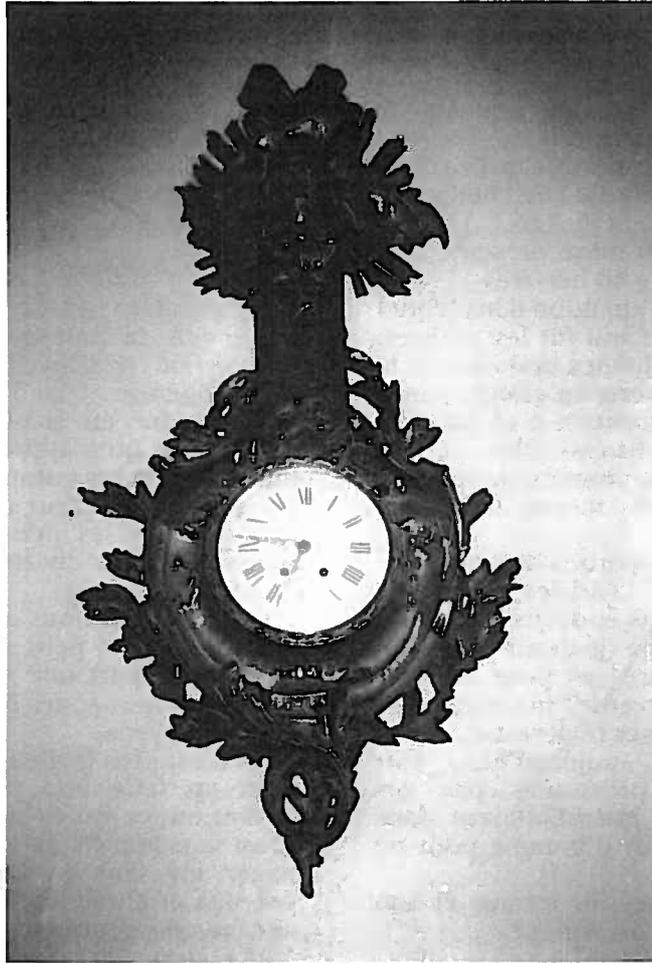
Sources de François Counonisi.

Jean Douvillez



Photo : Photo-Club Sermaise

la pendule



Si Monsieur le Maire me permet d'écrire ces quelques lignes dans votre bulletin municipal, c'est parce que ma fille et moi avons été les seules à photographier votre belle pendule devant laquelle nous sommes tombées en admiration lors de notre visite à votre mairie en juillet dernier.

On vient de vous la voler !... Quel malheur !...

Je dois vous dire que la pendule n'a pas été le seul objet de notre admiration, car dès l'entrée du jardin, quelle merveille que cette petite mairie campagnarde style Ile-de-France, avec ses pelouses, ses fleurs, ses arbres et ses maisons pleines de charme rustique qui est le vrai visage de la France.

Je ne suis pas de Sermaise, je n'ai habité autrefois que St-Chéron ou je venais en vacances, et la source de la Rachée est le seul pèlerinage que j'avais fait jusqu'ici sur Sermaise.

J'ai visité votre village et sa magnifique église, j'ai admiré la perspective de ce vieux manoir se détachant sur la toile de fond du site boisé de la colline, et qui capte votre regard lorsque vous sortez de la mairie.

J'ai visité vos hameaux aux maisons anciennes, la chapelle St-Georges et le Prieuré, joyaux de Blancheface.

J'ai parcouru votre vallée pittoresque et vos plaines immenses, et je dois vous dire que votre commune présente un site exceptionnel et varié avec ses tons pastel si spéciaux à votre région.

La douceur d'y vivre doit être pour vous tous un réconfort dans vos heures de repos.

J'habite moi-même dans une région de France exceptionnelle : le VERCORS, plus connu des fran-

çais depuis la guerre de 40 en raison des hauts faits de résistance qui s'y sont déroulés.

Le Vercors, c'est une montagne extraordinaire, bien souvent verte jusqu'en haut, au contraire des grandes Alpes dépouillées de végétation, à l'aspect lunaire. Elle a cependant les routes les plus vertigineuses de France. Romeyer, la Forêt de Lente, les Grands Goulets, les gorges de la Bourne, etc., autant de sites célèbres parcourus l'été par d'innombrables touristes, et l'hiver par ceux qui viennent faire du ski à Villars de Lans, Autran, Lens, etc.

A deux pas le massif de la Chartreuse, l'Oisans, les Grandes Rousses, offrent des excursions inoubliables, et les pistes de ski les plus belles d'Europe.

Pour terminer, permettez-moi une remarque personnelle. Ici, nos villages sont gais, animés, les gens se rencontrent, jouent aux boules, organisent des veillées, la jeunesse se groupe pour faire des sorties, des excursions à pieds en montagne.

J'ai trouvé par contre vos villages endormis, on sent peu de contact entre les habitants, chacun a l'air de vivre pour soi.

Ce n'est pas un reproche, chaque pays a ses coutumes et son mode de vie, mais je crois qu'un contact plus étroit entre les habitants d'une même commune ne peut que favoriser les rapports humains et l'entraide sur le plan social.

Encore toutes mes félicitations pour votre belle commune, et heureuse d'avoir pu vous rendre service avec la photo de la pendule.

Meilleurs vœux à vous tous
Liliane Saccardy

Ce que le conseil municipal de Sermaise entend par zone sportive et culturelle

Vous savez tous que nous sommes en pourparlers depuis 1981 pour acquérir les terrains situés en-dessous de la gare au lieu-dit "le Quesnois".

Vous connaissez tous cet ensemble qui va de la rivière au-dessus du moulin de Bellanger jusqu'à la route départementale 116.

Ce terrain en forme de trapèze présente une surface d'un peu moins de 10 hectares.

Vous avez tous vu l'état d'abandon dans lequel il se trouve, aussi bien ce qui fût les prairies, envahies aujourd'hui de hautes herbes, que la plantation de pins recouverte en grande partie par des lianes, et présentant à sa base un fouillis inextricable de broussailles, ce qui n'est pas pour faciliter la croissance de ces pauvres pins qui ont bien du mérite à survivre dans de telles conditions.

Je n'insisterai pas sur les parties boisées composées en grande partie d'arbres morts qui menacent même à certains endroits le chemin de la gare, et où une coupe (je dirais plutôt un massacre) a été commencée, et pour laquelle nous avons dû faire intervenir l'huissier et les gendarmes pour faire cesser le désastre.

Chacun peut encore aujourd'hui voir l'ampleur des dégâts provoqués par des bûcherons de fantaisies qui abattaient dans tous les sens, et à hauteur d'homme pour ne pas avoir à se baisser !

Voici en bref l'état actuel du terrain et son contour précisé dans le plan annexé.

Que veut le Conseil Municipal ?

D'abord créer une réserve foncière communale afin d'éviter un jour ou l'autre la menace d'un lotissement important émanant d'un promoteur "bien placé".

Et puis, quand on regarde autour de soi, et que l'on constate que Dourdan, Breuillet, St-Maurice, Mauchamps, etc... ont leur salle communale, leur terrain de sport, leurs tennis, et que toutes ces activités sont saturées, on se demande pourquoi Sermaise, quatrième commune du Canton, qui compte 1.200 habitants dont 250 enfants d'âge scolaire, et au moins 500 adultes qui ne demandent qu'à faire du sport pour se défouler après le travail, pourquoi Sermaise ne pourrait pas avoir aussi sa zone sportive et sa maison communale, d'autant plus que nous n'avons pas l'intention de commander clés en mains tout un ensemble fabriqué à grands frais par des spécialistes, mais au contraire aménager par nous-mêmes et avec l'aide de tous les volontaires de la commune des terrains de football, de basket, de volley-ball, des pistes d'athlétisme - 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres, saut en hauteur ; saut en longueur, disque, javelot, poids, etc..., et par la suite une maison communale où nous pourrions recevoir les personnes âgées, et créer différentes activités telles que poterie, peinture sur soie, ping-pong, etc..., et y faire de temps en temps des projections de films éducatifs pour les jeunes, et de grands films pour les adultes.

Rien n'empêche aussi d'y créer des activités telles que Préhistoire locale, Botanique, Géologie, Astronomie, etc... et pourquoi pas aussi les concours d'Associations Régionales susceptibles de nous offrir des conférences et des spectacles sur des sujets les plus divers.

Nous avons donc à choisir entre deux alternatives :

Ou laisser notre jeunesse livrée au désœuvrement pendant ses heures de loisirs... Mais à notre avis la motocyclette et la casse n'ont jamais été des preuves de civilisation et d'intelligence.

Ou prendre en mains nos jeunes qui ne demandent qu'à apprendre et à s'intéresser à tout ce qui nous entoure. C'est aux adultes de les guider et de leur faire découvrir les bienfaits du sport, les merveilles de la Nature et les richesses de la civilisation occidentale dans tous ses domaines.

C'est pourquoi nous avons la ferme intention de créer petit à petit sur ce terrain qui représente au départ une réserve foncière acquise par la commune, des équipements à la mesure de nos moyens.

Rien n'est plus facile que de niveler un terrain pour en faire une pelouse de football, un basket ou un volley-ball ou un jeu de boules. C'est sans grands frais que nous pouvons aménager un saut en hauteur, (il suffit de 2 poteaux et d'une ficelle), un saut en longueur sur un sol de sable mou. Quant à une piste de 100 mètres, 200 ou 400 mètres, nous avons tout ce qu'il faut pour la réaliser.

En ce qui concerne le tennis, le Ministère des sports et Loisirs fait actuellement un gros effort pour favoriser ce sport, et nous pouvons bénéficier de fortes subventions.

Par la suite une maison communale polyvalente financée par l'Etat à 80 % nous sera utile, car nous n'avons rien dans la commune pour recevoir les enfants et les adultes lors de chaque manifestation, et nous sommes obligés de faire appel à des particuliers pour obtenir des tentes ou des hangars agricoles, ce qui est toujours gênant pour nous, car ceux qui mettent à notre disposition le moyen d'héberger nos invités le font toujours gratuitement.

D'autre part, une salle polyvalente, aussi bien pour nos associations communales que pour la commission des fêtes de la commune comporte une certaine quantité de matériel : sièges, tables, cloisons, rideaux, écrans, projecteurs, estrade, parquet, qu'il faut chaque fois déplacer, ce qui est un gros travail pour les organisateurs.

Le jour où nous aurons une salle susceptible d'être utilisée par tous les temps, et où tous les accessoires nécessaires à son utilisation resteront sur place, ce sera un vrai soulagement pour nos dévoués bénévoles.

Il est aussi possible que, plus tard, une piscine soit envisagée, le terrain s'y prête admirablement. Et pourquoi pas, dans le futur, une patinoire d'hiver ?

N'ayez cependant aucune crainte, le conseil municipal sera toujours raisonnable dans ses entreprises comme il l'a fait jusqu'ici.

Tout ce que nous voulons réaliser sera fait par nous au maximum, et en profitant de toutes les subventions qui nous sont offertes et que nous n'avons pu jusqu'ici utiliser, faute d'avoir pu disposer d'un terrain.

J'entends déjà quelques uns me dire : Cette année, Monsieur le maire, vous nous parlez de votre projet sportif que vous avez à cœur de réaliser. Ces explications sont bien intéressantes, mais nous changent des articles que vous avez écrit dans les bulletins précédents. C'est vrai, mais pour essayer de vous satisfaire, et puisque nous sommes dans le sport je vais vous parler d'un sujet que j'aime tout particulièrement : L'ATHLÉTISME,

Savez-vous ce que c'est que l'Athlétisme ?

C'est un sport noble, le plus noble peut-être, parce qu'il a la particularité de développer le corps, et d'améliorer les performances. Et, de plus, c'est l'affaire de l'individu lui-même, seul, en face de l'effort à accomplir, ce qui nécessite non seulement un effort musculaire, mais aussi une concentration extraordinaire de la volonté.

Et puis, ce sport, il se pratique sans violence, on ne lutte pas physiquement contre un adversaire par des moyens bien souvent contestables. Les placages, les manchettes, les gants de boxe, font parfois très mal, au point même de provoquer des issues dramatiques. Les dents, les yeux, le foie, l'estomac, sont autant d'organes fragiles et vitaux. Il est grand dommage de les exposer dangereusement au nom du Sport. L'Athlétisme lui, est en dehors de toute brutalité. C'est le triomphe de l'adresse, de la force pacifique, de la concentration de l'esprit et des muscles. Un athlète, c'est un être robuste, d'une forte constitution. On dit qu'il est "taillé en athlète", que c'est un "athlète complet" qu'il a une "musculature athlétique".

Selon la tradition, c'est au XV^e siècle avant Jésus-Christ que les jeux olympiques auraient été fondés en Grèce par les Acheens installés à Pisa. Leur chef Pélops aurait vaincu à la course le roitelet du lieu dont il épousa la fille.

C'est en 776 avant Jésus-Christ que se situe la date officielle de la fondation des jeux olympiques. Leur rayonnement s'étendit bientôt à tout le Péloponèse, puis à l'ensemble du

Monde Grec. Olympie devint un centre important de piété et d'art. La domination romaine sur la Grèce ne fit qu'accroître la renommée d'Olympie. Mais dès le 4^e siècle après Jésus-Christ, elle fut abandonnée et recouverte petit à petit par les alluvions du fleuve voisin.

C'est sur l'initiative du français Pierre de COUBERTIN que les jeux olympiques furent rénovés en 1896 à Athènes, puis à Paris en 1900. On créa les jeux olympiques d'hiver en 1924 à Chamonix, qui firent ensuite le tour du Monde pour revenir à Grenoble en 1968, inaugurés par le général de Gaulle. Ceux qui avaient la télévision à cette époque doivent se souvenir de cette magnifique inauguration avec Alain Calma gravissant l'escalier au pas de course, le flambeau à bout de bras, jusqu'à la vasque où il alluma la flamme, alors qu'on entendait au même moment les battements de son cœur.

L'idéal que proposait Pierre de Coubertin aux participants ne s'identifiait pas avec la seule victoire. L'esprit chevaleresque du sport, la pratique désintéressée de ce dernier, l'acceptation courtoise du sort favorable ou contraire, le coudoisement des Nations, des races et des classes sociales les plus variées au cours de ces confrontations acharnées, mais pacifiques, constituent des éléments moraux d'une haute valeur que le public sait apprécier.

La séance inaugurale de tous les jeux olympiques comprend, en effet, le serment prêté par un athlète tenant à la main la torche symbolique allumée sur l'Olympe et transmise de main en main à des coureurs jusqu'au théâtre du jeu, serment par lequel il s'engage à combattre loyalement.

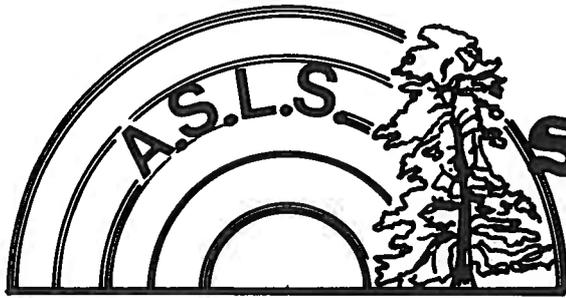
Je tenais à rappeler les origines de ce noble sport qu'est l'athlétisme que ceux de ma génération ont pratiqué dans les classes secondaires et à l'Armée.

J'en ai gardé pour ma part un souvenir merveilleux, une exaltation physique et morale qui permet de se faire une solide santé et de traverser les moments difficiles que nous rencontrons tous au cours de notre vie en gardant notre équilibre grâce à une forte résistance.

Si nous pouvons convaincre et sensibiliser nos jeunes et nos adultes à ces activités sportives enrichissantes,

nous aurons gagné !!!

Georges DEBONO



AMICALE SPORTS et LOISIRS de SERMAISE

VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 1984

Le mot de la secrétaire

Cette année a vu beaucoup de bouleversements au sein de notre association. Mme Calligrafi, notre si dynamique présidente nous a quittés pour rejoindre le soleil.

Mme Ode, vice-présidente, a assuré la continuité de la tâche en attendant l'Assemblée Générale. Au cours de celle-ci M. Mansion (animateur du Club Photo) a accepté de prendre les fonctions de président de notre Amicale. Tous nos espoirs l'accompagnent.

Pour l'année 1983, les travaux de poterie, peinture sur soie, tissage et photo qui ont été exposés à la fête de la St-Georges, sont le reflet de la créativité de ces ateliers. Et nous continuons toujours la recherche d'idées et activités nouvelles.

Vos suggestions seront les bienvenues !!!

Le tournoi de tennis de table a été comme l'an dernier très suivi et c'est M. Velten qui a reçu la coupe des mains de M. Arnoud qui poursuit l'animation de la section avec l'énergie que nous lui connaissons tous.

Nous souhaitons cette année bienvenue à M. Saminadin et sa Chanterie qui se sont joints à nous.

Les projets ne manquent pas (musique, tennis, etc.) mais hélas le problème "local" se pose toujours à nous.

Que ne ferions-nous pas avec une maison communale et un grand terrain d'évolution !!!

Tant d'activités s'offriraient alors à nous...

Ne perdons point espoir !

Et meilleurs vœux à tous

*La Secrétaire
J. Garnier*

SPECTACLES

Les spectacles proposés et leurs prix préférentiels sont régulièrement affichés en mairie.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Les cours dirigés par une animatrice qualifiée donnent la forme aux assidus du mardi et une relaxation appréciable aux participants du jeudi.

CHANTERIE

La Chanterie fonctionne bien pour le plaisir de vos oreilles et de nos cœurs.

CLUB PHOTO

Cours de photo à toute personne âgée de 13 ans minimum.

Des sorties pour traiter un sujet.
Perfectionnement pour les initiés.

PEINTURE SUR SOIE

L'atelier vous propose une initiation à diverses techniques (sel, alcool, suti gutta, batik...) afin de réaliser foulards, coussins, pochettes, cravates...



POTERIE

Initiation à la poterie, fabrication d'objets divers, bas reliefs et pour plus doués... le tour !



Photos: Photo-Club Sermaise

TISSAGE

Il vous permettra de travailler des matériaux aussi agréables que la laine, le mohair, le coton et de pouvoir fabriquer vous-mêmes tissus originaux, coussins, tapis, tapisseries.



TENNIS DE TABLE

Nous avons quatre tables qui nous permettent de faire des échanges et tournois entre nous. Cette année encore le tournoi amical pour la St-Georges.



SECTION	JOUR	HEURE	LIEU	RESPONSABLE
Gymnastique	Mardi Jeudi	10 h 30 - 11 h 30 18 h 30 - 19 h 30	Mairie Mairie	Mme Praca
Tennis de table	Dimanche Vendredi	9 h 30 - 11 h 20 h - 22 h	Grange 3, rue Dourdan	M. Arnoud
Peinture sur soie	Mercredi	14 h - 16 h	Mairie	Mme Harcouet
Tissage	Mercredi	14 h - 16 h	Mairie	Mme Garnier
Poterie	Mercredi	14 h - 16 h	Place Eglise	Mme Drappier
Club photo cours :	labo ouvert tous les jours sauf pendant les heures d'école samedi		Ecole	M. Mansion
Cyclotourisme				M. Heemerick
Spectacles			contacter au 080.25.46.....	Mme Ode
Chanterie	Mardi soir	18 h 30 - 19 h 30	Ecole Paul Blot	M. Saminadin

"LA GENTILHOMMIÈRE" - 459.61.61
 Restaurant - Cadre champêtre - Parking
 Bois de Villeneuve - Sermaise
 PEINTRE
 Michel LE POUHALEC - 080.22.55
 Sermaise
 PLOMBIER - 492.82.41
 Jean MERCIER - Sermaise
 ARTISANS MAÇONS
 Alain SELLELIN - 492.92.48
 Blancheface
 SAPIENZA - 492.88.49
 Sermaise
 André MANENT - 492.82.05
 Le Mesnil
 Joël SELLELIN - 459.62.33
 9, Place de l'Église - Sermaise
 Pierre MEYER - tous travaux - 492.47.67
 33, rue de l'Antiquin,
 Corbreuse 91410 Dourdan
 FERRONNERIE
 « A LA FORGE D'ANTAN »
 Guy LEFEBVRE - 492.92.50
 Blancheface
 Balcons-Rampes-Grilles-Lampadaires-
 Appliques-Bougeoirs-Chandeliers etc...
 Réparation - restauration.

COMMERCANTS AMBULANTS

Epicerie : MARDI après-midi
 JEUDI soir.
Légumes : MERCREDI après-midi.

Hameau de BELLANGER :
Boulangier : Tous les jours à midi sauf lund.
Boucher : JEUDI - SAMEDI après-midi.
Chevalline : sur commande.
Epicerie : MERCREDI matin.

Hameau de MONDETOUR :

Boucher : MARDI - JEUDI
 VENDREDI matin
 SAMEDI soir
Boulangier : Tous les jours sauf
 JEUDI - SAMEDI.
**Beurre-
 Fromage :** VENDREDI matin.

Hameau de MONTFLIX :

Boulangier : MARDI - JEUDI - SAMEDI.
Boucher : Sur commande :
 MARDI - JEUDI - SAMEDI.
**Beurre-
 Fromage :** VENDREDI après-midi.
Charcuterie : MERCREDI matin.

VILLAGE de SERMAISE :

PAYSAGISTE-TERRASSEMENT
 ENINGER Sermaise 492.93.68
 Village de Sermaise :
 « LA GRANGE » 492.82.40 - 326.20.30
 Traiteur-Noces-Banquets-Réceptions- BUFFETS
 VENTE DE FLEURS, PLANTES : Pépinières
 Madame PERRIN
 3, av. de Paris - 492.81.46
 BEAUTY-HOME Esthétique
 Sur rendez-vous - 459.57.00
 CARROSSIER - 492.82.70
 CLAUDE VINCENT
 Avenue de Paris
 CHERBUIN - 492.87.04
 Le Mesnil
 ARTISAN ELECTRICIEN
 OLIVEIRA - 459.79.43
 Le Mesnil
 PLOMBERIE ZINGUERIE
 NION Blancheface - 492.93.52
 L'Atelier de FRANÇOISE
 TENTURE - AMEUBLEMENT - 492.82.87
 Hameau de Bellanger

COMMERCANTS DE SERMAISE

Boulangier : Tous les jours sauf
 lundi - samedi
Boucher : MARDI - JEUDI matin -
 VENDREDI
 DIMANCHE matin
 SAMEDI après-midi.
Chevalline : MARDI matin.
Poissonnier : MARDI-MERCREDI-JEUDI
 matin.
Epicerie : MERCREDI matin
 JEUDI après-midi
 VENDREDI après-midi.
Charcuterie : MARDI - JEUDI - SAMEDI
 matin
Légumes : MERCREDI matin.
**Beurre -
 Fromage :** VENDREDI après-midi.

Hameaux MESNIL-BLANCHEFACE

Boulangier : MARDI - MERCREDI -
 VENDREDI -
 DIMANCHE fin de matinée.

Boucher : MARDI - JEUDI
 VENDREDI matin - SAMEDI
 après-midi.
 DIMANCHE sur commande.

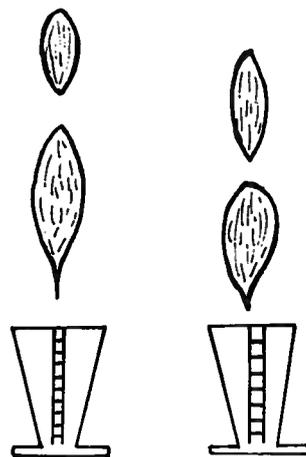
Poissonnier : MERCREDI après-midi.

**Beurre-
 Fromage :** SAMEDI après-midi

Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vies humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte

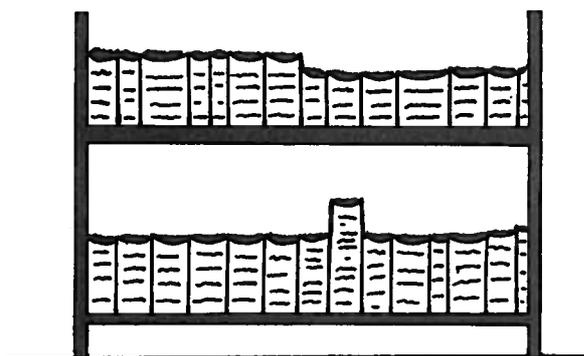
EN MAIRIE

le Mercredi 29 février 1984
lundi 23 juillet 1984
mardi 6 novembre 1984



BIBLIOTHÈQUE

Nous vous rappelons qu'il existe une bibliothèque ouverte aux heures d'ouverture de la MAIRIE, où vous trouverez, de nombreux romans, des livres de voyage, des romans policiers, de la science-fiction, des traités d'économie politique, des livres d'histoire ancienne et contemporaine, des recueils de poésies, des livres d'art, la collection "Que sais-je ?" en grande partie, des encyclopédies pour enfants, et des livres d'enfants. La somme de 0,50 F est perçue pour le prêt d'un livre enfant et celle de 1 F pour un livre adulte.



IL EST RAPPELÉ

**QUE LES TICKETS DE CANTINE SCOLAIRE DE SERMAISE
SONT EN VENTE EN MAIRIE**

le SAMEDI de 10 h à 11 h 30 et seulement ce jour-là
merci d'en tenir compte !

AVIS !

**Photocopie immédiate à votre disposition
en mairie
1,00 F. la copie**

LA CAISSE D'ÉPARGNE D'ESSONNE-SUD

vient à votre porte...
AVEC SON CAR-SUCCESSALE N° II

**le mardi,
Place de la Mairie à Sermaise
à 16 h 30**



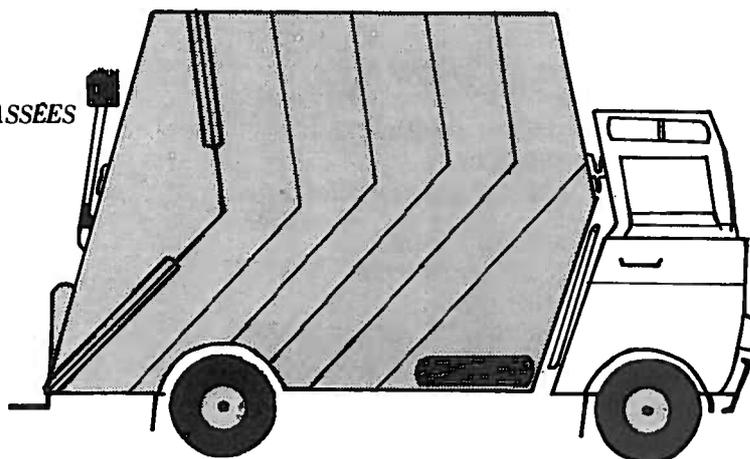
**OFFICE RELIGIEUX
messe le dimanche
jours de fête**

11 h

IL EST RAPPELÉ

**QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT RAMASSÉES
TOUS LES MARDI ET VENDREDI**
*sauf si ces mardi et vendredi sont fériés
(ramassage le lendemain)*

La collecte des ENCOMBRANTS se fait
3 fois par an



COMMENT OBTENIR...

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance - Nom et prénoms - Pour mariage : l'indiquer + enveloppe timbrée	GRATUIT
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage + enveloppe timbrée	- Date de mariage - Nom et prénoms	GRATUIT
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	- Date du décès - Nom et prénoms + enveloppe timbrée	GRATUIT
Fiche d'état civil (remplace bulletins de naissance, mariage, décès et certificat de vie)	Mairie du domicile ou de la résidence	- Individuelle : livret de famille ou extrait de naissance - Familiale : livret de famille.	GRATUIT
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal - Livret de famille ou extrait de naissance - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement	(timbre fiscal) 100,00 F
Passeport	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal à 100 F - Livret de famille ou extrait de naissance - Carte d'identité - Autorisation parentale pour mineur - Passeport à renouveler le cas échéant.	(timbre fiscal) 315 F
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage	- Date du mariage - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants - P.V. déclaration de perte	GRATUIT
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Ministère Justice Casier Judiciaire Nal 44079 Nantes	- Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	GRATUIT
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal de Grande Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française.	
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription chaque année du 1 ^{er} septembre au 31 décembre)	- Avoir 18 ans - Livret de famille - Attestation de domicile - Etre domicilié depuis plus de six mois dans la commune.	GRATUIT

- Les timbres fiscaux sont à acheter dans un bureau de tabac.
- Pour obtenir rapidement un passeport ou une carte nationale d'identité, il est recommandé de ne pas déposer la demande pendant le mois qui précède les périodes de vacances scolaires.

RIVERAINS de la route de la Charpenterie et de la rue des Sources, il est dans votre intérêt de ne pas laisser en stationnement prolongé vos voitures et vos camions. La largeur du CV4 n'étant que de 4 mètres, le danger est réel aussi bien pour vous que pour vos enfants. Nous comptons sur votre compréhension et votre souci d'éviter des accidents qu'il vaut mieux prévoir que déplorer.

AVIS

Madame THIBIERGE, assistante sociale peut vous recevoir à la Mairie de Saint-Chéron, tous les mardis de 14 h à 16 h 30. Tél. : 456.61.51.
Vous pouvez également lui laisser un message à son secrétariat à Dourdan : 14, av. de Paris. Tél. 492.89.69.

ASSISTANTE SOCIALE Caisse d'Allocations Familiales

Madame Masdoumier a été nommée sur notre ciconscription Assistante de catégorie. Elle intervient ponctuellement pour des problèmes concernant la Caisse d'Allocations Familiales.

Madame Masdoumier tient une permanence tous les mercredis après-midi, dans les locaux de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, 14 avenue de Paris à Dourdan.

Si ! vous pouvez
AIDER LES HANDICAPES
avec
L'A.D.A.P.E.I. DE L'ESSONNE

Association Départementale d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés

2, rue de Seine, 91000 EVRY - Tél. : 077-39-70
 C.C.P. 31960 52 K La Source

pour créer et mettre en place :

- **des services familiaux :**
 garde d'enfants, séjours de vacances, halte garderie, clubs de loisirs,
 aide à domicile, activités sportives
- **des structures d'accueil :**
 éducatives, de formation, de travail, d'hébergement, de soins, de vie,
- **des actions associatives :**
 expositions conférences, débats, démarches administratives, animation,
 entraide, tutelle des orphelins, groupes de réflexion

Afin que chaque famille de l'Essonne trouve sur place
 ou au plus près ce dont elle a besoin pour l'aider.

PARENTS, AMIS, Organismes PHILANTROPIQUES
renseignez-vous
Notre but, notre action : « EPANOUIR »

A NOTER :

MAIRIE	492.82.27
URGENCE M. Le Maire	459.60.60
PRESBYTERE St.-Chéron ...	456.60.02
GENDARMERIE St-Chéron ...	456.60.34
POMPIERS	456.56.64
POMPIERS Dourdan N° 18 ou	492.75.76
HOPITAL CLINIQUE	459.66.66
AMBULANCE LEBARON	459.50.65
POMPES FUNEBRES P.L.M.	492.71.07
MARBRIER M ^r Trouvé	492.73.05
MÉDECINS St.-Chéron	
. BOVAGNET	456.62.29
. CAMPANA	456.62.77
. MICHY	456.50.39
. BOUFFARD (pédiatre)	456.50.64
. HUARD	domicile 456.30.96
	secrétariat 456.34.34

SAGE FEMME

- . Mme Colette MIGLIORI Port Sud 458.46.94
- . Visites prénatales
- . Cours d'accouchement sans douleurs remboursé par S.S.
- . Consultations
- . Soins infirmiers .

PLANNING FAMILIAL

- . Arpajon..... 083.90.10
- . Brétigny
 084.22.10 |
- . Juvisy
 921.49.94 |

PODOLOGUE-PÉDICURE

- . SAUTEREY Dourdan
 492.88.17 |
- . MARCHAND Dourdan
 492.85.86 |
- . NICAULT Dourdan
 492.76.05 |
- . DRAMARD Dominique St-Chéron .
 456.33.77 |



FERME LE MERCREDI

M. le MAIRE reçoit le SAMEDI de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

INSTITUT MEDICO EDUCATIF

(pour enfants handicapés mentaux)
Egly - Siège social 14 rue Magne Etampes

ORTHOPHONISTES

Dourdan

- . Mme CADILHAC 1 rue Gautreau ..
 492.76.05 |
- . Mme MICHAUX 9 rue du Dr Bals .
 492.76.24 |
- St-Chéron - Mme BOVAGNET
 456.62.29 |

SOIN A DOMICILE

- . Mme OLLIVIER (St.-Chéron) .
 456.63.46 |

PHARMACIES St.-Chéron

- . CARRE
 492.20.17 |
-
 492.27.36 |

PHARMACIES Dourdan

- . MASSIAS
 492.70.17 |
- . MONTHÉAN
 492.70.43 |
- . FLOTTES
 492.78.01 |

MÉDECINS Dourdan

- . DELAPORTE
 492.70.57 |
- . SARRAN.....
 492.72.70 |
- . MOULERE
 492.72.70 |
- . CALONNE.....
 492.72.70 |
- . FAYEMI
 492.77.17 |
- . LANZA (pédiatre).....
 492.72.81 |
- . SENEZ
 492.75.18 |
- . PIRIOU
 492.89.79 |

VÉTÉRINAIRE

- . VIOLETTE
 492.78.56 |

DENTISTES

Dourdan

- . LEBON René
 492.80.57 |
- . LEBON A.M
 492.71.16 |
- . SIGNERIN
 492.70.18 |
- . TOBAILEM
 492.71.58 |
- . GUILLON
 459.67.04 |

St-Chéron

- . M.Mme BLACTAUD
 492.23.31 |
- . M. DUPONT
 492.31.66 |

TAXI - Saulgrain - Saint-Chéron ... 492.31.11

TAXI - Lefèvre
 456.30.20 |

Gare S.N.C.F. Saint-Chéron
 456.50.69 |

en cas de panne E.D.F. Dourdan 459.70.76

Un camion P.M.I. passera tous les deuxièmes lundis de chaque mois à 14 h, devant la mairie pour l'examen médical des petits.

Que les personnes intéressées le fassent savoir en Mairie afin d'établir des points d'arrêt nécessaires.

Les Bureaux de la MAIRIE, ainsi que son JARDIN où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

LUNDI	
MARDI	/ 9 h à 12 h
JEUDI	
VENDREDI	\ 14 h à 17 h
SAMEDI	de 9 h à 13 h

SOMMAIRE

Le mot du maire	1
Voirie - Bâtiments	2
Avertissement	3
Transport scolaire pour Dourdan	5
Couronnement de la Rosière	6
Noces d'Or à Sermaise	7
Le 6ème Méchoui	8
Fête des écoles	9
La classe de neige	10
La Chanterie - Nos joies et peines	12
Nos fêtes	13
Voyage des Aînés	15
19 Mars 1983	16
11 Novembre 1983	17
Évolution de la population de Sermaise de 1901 à 1982	20
Syndicat d'alimentation en eau potable de Sermaise-Roinville	23
Ne décourageons pas les commerçants ambulants - S.P.A.	24
Photo-Club - Judo	25
Blancheface sous la Terreur	26
Les noms de lieux de Sermaise	28
La sacristine de Sermaise	32
La pendule de la mairie	33
Ce que le conseil municipal de Sermaise entend par zone sportive et culturelle	34
Amicale des sports et loisirs de Sermaise	37
Commerçants ambulants et commerçants de Sermaise	39
Informations générales	40
Aider les handicapés... ..	42
A noter	43

Imprimé par A. PRADEAUX
119, route de Guisseray
91650 BREUILLET
Tél. (6) 458.42.49

Composé par RL COMPOSITION
Tél. (1) 580.62.04